

9-12-39

QUESTIONS DE SOCIOLOGIE

Pierre MÉLINE

Le Travail Sociologique

LA MÉTHODE

Troisième édition

BLOUD & Cie

S. et R. 508-509



LE TRAVAIL SOCIOLOGIQUE

QUESTIONS DE SOCIOLOGIE

LE TRAVAIL SOCIOLOGIQUE

La Méthode

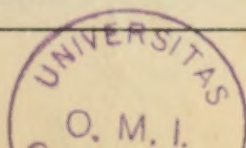
PAR

PIERRE MÉLINE





PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & Cie
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
1909



DU MÊME AUTEUR

De la Science à l'Action. *Etude de philosophie sociale* (468).. 1 vol.

MÊME SÉRIE

Ardant (G.). — **Le Socialisme contemporain et la Propriété.** — *Aperçu historique* (41)........... 1 vol.
Calmes (Th.). — **L'Etat, sa Nature et ses Fonctions** (241)... 1 vol.
Cetty (H.) — **Les Socialistes allemands** (326). 1 vol.
— **La Famille ouvrière** (327).................. 1 vol.
Devès (M.). — **Le Droit divin et la Souveraineté populaire** (355).............................. 1 vol.
Drillon (P.), avocat — **Les Droits et les Devoirs du père de famille** (338).......................... 1 vol.
— **La Jeunesse criminelle** (350).............. 1 vol.
— **Le Rôle social de la Charité** (377)......... 1 vol.
Funck-Brentano (Frantz). — **La Famille fait l'Etat** — *Etude sur la formation de la société antique et de la société moderne* (257)........................... 1 vol.
— **Grandeur et Décadence des Aristocraties** (258) 1 vol.
— **Grandeur et Décadence des Classes moyennes** (259).. 1 vol.
Lorin (H.). — **L'Organisation professionnelle et le Code du Travail** (442).................... 1 vol.
Montagne (P.). — **Etude sur l'Origine de la Société.** 3 vol. se vendant séparément.
I. — *La Théorie du Contrat social* (93)......... 1 vol.
II. — *La Théorie de l'Organisme social, d'après l'Ecole naturaliste* (94)................................ 1 vol.
III. — *La Théorie de l'Etre social, d'après saint Thomas d'Aquin* (95).................................... 1 vol.
Pascal (G. de). — Le **Régime corporatif et l'Organisation du Travail.** 2 vol. se vendant séparément.
I. — *Le Passé* (118)................................. 1 vol.
II. — *L'Avenir* (119)................................ 1 vol.
Rubat du Mérac (H.), professeur à la Faculté libre de droit de Paris. — **Premiers principes d'Economie politique** (197)..................................... 1 vol.
— **Premiers principes d'Economie sociale** (206) 1 vol.

LE TRAVAIL SOCIOLOGIQUE

INTRODUCTION

Objet de ce travail. — Son opportunité.

Nous avons eu l'occasion, dans une précédente étude (1), de séparer l'un de l'autre, autant qu'il était possible, le domaine des *sciences sociales* et celui de l'*action sociale*. La notion de valeur, — essentielle en matière d' « art social » comme d' « art moral » puisque toute doctrine normative suppose un système de valeurs, — doit être considérée comme le corollaire direct de celle de finalité. Or la détermination des buts vers lesquels il

(1) *De la Science à l'Action*, in-16, Bloud et Cie, 1907.

convient de diriger l'activité, soit des collectivités, soit des individus, demeure hors de la portée de nos sciences. L'appréciation qualitative des possibibités qui s'offrent ne surgit pas dans les esprits par cela qu'ils sont informés des phénomènes présents, et de leurs causes, et des enchaînements de phénomènes semblables dans le passé. La science? Qu'a-t-elle établi qui prouve la fausseté ou l'inutilité, seulement, des réponses que s'est transmises de siècle en siècle, par exemple, la théorie des penseurs chrétiens? Elle a reculé des problèmes : elle reste impuissante à les résoudre. Où elle finit ses explications, la philosophie commence les siennes. Et comme cette philosophie, d'âge en âge, se trouve aux prises avec les mêmes interrogations, on comprend que sans avoir souci de conformer ses thèses finalistes aux résultats, sans cesse en voie de changer, d'une science peu sûre d'elle-même, et modifiant seulement certains de ses termes, la tessiture, la forme de ses raisonnements, les étapes de son argumentation, elle puisse souvent encore aujourd'hui présenter, sur le fond, les mêmes réponses qu'autrefois.

Ce qui s'enrichit, ce qui se renouvelle, c'est l'étude des phénomènes. Mais l'interprétation « physique » de plus en plus poussée de ces phéno-

mènes n'apaise et ne peut apaiser à aucun degré le besoin de leur interprétation « métaphysique ». Presque au contraire. Cette explication supérieure est très capable d'être purifiée, grâce aux progrès de la précédente, de toutes les idées matérielles et contingentes dont l'enfance intellectuelle des peuples l'avait alourdie. Même, elle est ainsi portée comme en des cieux qui lui appartiennent plus en propre, et d'où elle ne nous éclaire qu'avec plus de magnificence, avec un éclat plus vif et plus pur.

C'est l'étoile dont nul navigateur voguant, en quelque frêle esquif, sur la mer houleuse des sociétés humaines, ne pourra jamais se passer dès qu'il refusera de se laisser conduire sans contrôle par les « courants » sociaux contrariés. Les feux de cette étoile salvatrice, la science ne les remplace pas. Elle ne les a pas éteints.

Cela établi, de quelque question qu'on se préoccupe, on pénètre aussitôt sur un domaine défini : celui de la philosophie ou celui de la science. Les prétentions ultra-scientifiques de certains savants sont crevées, cependant qu'est posée la nécessité de la science pour fournir un contenu précis aux règles d'action, réduites, autrement, à des formes vaines. On sera donc philosophe ou savant. Mais

tandis que le savant pourra, sans faillir à sa tâche, demeurer étranger aux spéculations philosophiques, le philosophe ne saurait rien ignorer de la science, puisque les faits observés fournissent à ses systèmes la seule base qui soit légitime : à plus forte raison l'homme d'action qui doit à la fois connaître les résultats de la science la plus hardie, vivre la vie intime du profond penseur, posséder l'influence extérieure de l'homme passionnément religieux.

Ainsi la science qui ne suffit pas à tout, est utile toujours. C'est pourquoi l'on a pensé qu'il serait utile de laisser de côté, cette fois, l'étude et la critique des divers usages proposés des lois sociales, et des diverses appréciations qualitatives portées par les hommes d'action sur les événements écoulés et présents, — et d'exposer dans un des volumes de cette collection, simplement, avec le souci le plus grand d'impartialité et d'objectivité, les méthodes de la sociologie contemporaine.

L'attention se porte avec une avidité croissante du côté des sciences qui étudient *la formation, le développement, le fonctionnement des groupes humains,* et particulièrement du côté de cette

sociologie générale, qui désire être la synthèse des disciplines particulières, telles que l'économie politique, la science juridique, la science des mœurs, la science des religions, lesquelles restent émiettées, et, jusqu'à présent, sans lien intelligible entre elles. Il y a intérêt à arrêter, à décourager les travaux enfantins, inutiles, en tout cas, parce qu'ils ne se rattachent à aucun dessein d'ensemble, et ne fournissent, d'ailleurs, faute de critique, que des matériaux fort insuffisants, auxquels se livrent certains esprits incapables d'ordre et de persévérance, et sans modestie, qui croient qu'on fait de la science sociale comme M. Jourdain faisait de la prose, presque sans y songer, avec les simples instruments d'un bon sens à peine dégrossi, et sans préparation, sans méthode appropriée. De telles prétentions retardent l'avènement de la science.

Il faut rétablir en face de ceux que l'attitude à l'instant critiquée aurait portés à mépriser la sociologie, la dignité, le sérieux, la spécificité de son œuvre scientifique. Cette besogne est vraiment, ici, urgente. Pour l'accomplir, montrer à tous qu'une *science* des phénomènes sociaux, qui ne soit que science, est possible, et qu'elle existe. Insister sur les procédés de mise en

œuvre de cette science, plutôt que sur ses résultats actuels, lesquels sont pour la plupart contestables, divers selon les écoles, mélangés d'affirmations téméraires, parfois faussés par des passions subjectives et par des soucis étrangers. Donc, exposer la méthode, ou les méthodes, et plus exactement, si l'on veut, les méthodes, dans le but de trouver la méthode.

A la vérité, les savants n'ont pas pour habitude d'insister sur leur technique, qu'ils ont acquise et créée par articles au cours de leurs recherches mêmes, pour satisfaire aux besoins de leurs investigations et de leurs hypothèses, bien plutôt qu'ils ne l'ont conçue tout d'un coup, comme on fond une belle pièce, dans une vue générale sur les conditions imposées à la connaissance scientifique par la nature des phénomènes étudiés. Un petit livre, quelques chapitres concis, de brèves notes où ils condensèrent leur expérience, voilà ce que les créateurs des sciences nous ont laissé. Affaire à des disciples de retrouver dans les travaux des maîtres la méthode qu'ils ont suivie, de la mettre en forme, d'en disposer les articles en séries logiques, d'en combler les lacunes de détail, de la purifier même et de l'élaguer.

Un tel travail ne laisse pas, pourtant, d'être

indispensable. Vient un temps où la nécessité se fait vraiment sentir, si l'on veut progresser en ajoutant aux anciennes de nouvelles connaissances dont la certitude ne laisse aucun doute, de dégager les éléments premiers des procédés qui servirent les initiateurs, les inventeurs les plus féconds, de comparer entre elles les méthodes des divers savants qui s'attachèrent à un même ordre d'études, pour rectifier, s'il est besoin, l'une par l'autre, et apercevoir, sous les divergences, le procédé essentiel, commun sans doute à toutes, auquel les unes et les autres ont dû de procurer des résultats d'une égale positivité.

Le dessein tout à l'heure proposé devient possible. Une certaine unification se réaliserait, sans dogmatisme outrancier d'ailleurs, et sans qu'on prétende enfermer les savants de l'avenir dans un cabanon intellectuel, ni étouffer, même en matière de méthode, les inventions souvent précieuses du génie individuel. Les diverses classifications elles-mêmes s'harmoniseraient ; elles se compléteraient des termes importants omis par quelques-uns, et s'appauvriraient des détails superflus, sans signification valable, sans constance, dont certains, à tort, avaient été frappés. Les résultats, dès lors, s'ajouteraient les uns aux

autres. Chacun s'enrichirait des recherches auxquelles il n'aurait pas eu, lui-même, le loisir de procéder. Et la science nouvelle entrerait, plus nettement, dans son moment positif, celui où chaque savant ne se croit plus obligé, depuis qu'il peut d'un coup d'œil vérifier la méthode dont usèrent ses devanciers, de reprendre les mêmes travaux, en entier, sur de nouveaux frais.

On ne prétend pas superbement, dans ce mince volume, accomplir un travail d'une telle ampleur, et décider de l'ouverture d'une nouvelle époque, plus capitale que toutes les autres, dans l'histoire de la sociologie. L'originalité de ce travail ne réside que dans le rapprochement de plusieurs méthodes dont les partisans se boudent les uns les autres et que c'est l'habitude de rencontrer séparées, souvent avec violence. A dessein, l'exposition l'emportera sur la critique ; elle voudrait être lue, comme elle a été écrite, dans un haut esprit de conciliation. L'important, n'est pas, en effet, de donner à connaître les différences de détail qui séparent les sociologues. Chaque article de revue (1) en expose de nouvelles. L'im-

(1) Il faut consulter sur ces questions l'*Année sociologique* (Directeur : E. DURKHEIM ; 1 vol. in-8, tous les ans depuis 1897. Alcan) ; la *Revue de synthèse historique* (Directeur : H. BERR) ; — les *Notes critiques ;* la *Revue de métaphysique et de morale ;* etc.

portant serait, avant d'aller plus loin, de mettre en pleine clarté l' « âme commune » aux principales méthodes qui dirigent la recherche des lois sociales. On l'essaiera, pour quelques-unes, modestement, avant de finir.

On n'exposera donc pas toutes les méthodes, soit générales, soit particulières, qu'on aura trouvées çà et là proposées. On ne se permettra qu'une brève excursion hors de la France. Quant au critérium de notre choix, son objectivité sera aussi absolue que possible si nous décidons de nous en tenir à l'importance surtout quantitative des réalisations, des œuvres qu'elles ont aidé à mettre au jour, laissant de côté, avec résolution, toute méthode qui serait restée à l'état d'ébauche individuelle, et n'aurait pas affirmé sa valeur pratique dans une série *coordonnée* (1) d'études sociales. C'est par leurs résultats que les méthodes scientifiques prouvent le mieux leur valeur. Il est vain de prétendre établir la logique d'une science qu'on n'a pas soi-même pratiquée.

Enfin les procédés mêmes que nous exposerons

(1) Il ne suffit pas, en effet, d'avoir écrit un grand nombre de volumes pour avoir fait *une œuvre sociologique*. Les travaux de M. Letourneau, par exemple, importants par leurs dimensions matérielles, mais qui restent confus, écrits sans méthode ni critique, ne nous arrêteront pas.

ne se peuvent bien connaître que si l'on scrute les ouvrages d'où, la plupart du temps, ils ont été extraits après coup. Il faut en suivre la mise en œuvre pour savoir ce que leur rigidité extérieure, leur apparent formalisme, offrent de ressources à l'esprit de finesse, à l'imagination individuelle des savants. Telles quelles, elles se présentent comme un cadre abstrait. L'œuvre scientifique est œuvre vivante. Qui voudra s'initier à la vie de la sociologie dans l'intention de l'enrichir à son tour, ne devra pas manquer de méditer, pour retrouver les points d'appui de leurs inductions et le fil de leurs déductions, sur les pages où les sociologues nous exposent leurs démarches, leurs tâtonnements, leurs hypothèses, et ce qu'ils pensent avoir découvert de la vérité. Dès ici, à leurs œuvres, auxquelles nous empruntons, pour une grande part, la matière de ce qui suit, sans prétendre y suppléer, nous renvoyons le lecteur (1).

(1) Ce n'est pas notre dessein d'insister ici sur l'organisation matérielle du travail sociologique : bibliographie, recherche et critique des documents, travail par fiches, mise en œuvre au point de vue de l'exposition et du style. Sur la plupart de ces points, on trouvera des réflexions fort judicieuses, et qui peuvent être appliquées, « *mutatis mutandis* », à notre sujet, dans l'étude de G. Desdevises du Dézert et L. Bréhier, sur *le Travail historique* (in-16, Bloud et Cie, 3e éd. 1908).

CHAPITRE PREMIER

Aperçu historique du sujet.

Un historique, bref, s'impose. Ne fût-ce que pour nous orienter dans l'enchevêtrement des écoles, discerner l'ordre de leur succession historique, devenir des juges équitables par la connaissance des exagérations contre lesquelles celles dont chacune est coupable, en réaction, se sont produites.

Le mot de *sociologie,* comme on sait, a été créé par A. Comte ; et c'est longtemps après lui encore, de nos jours seulement, que la sociologie est entrée dans la période positive, celle où chaque science abandonne ses préoccupations d'art pra-

tique, — où, par conséquent, car, dépouillée de tout rôle normatif, elle n'en éprouve plus le besoin, elle se détache des théories métaphysiques sur l'idéal, — et dans laquelle, par ces éliminations successives, elle délimite son domaine propre. Les difficultés mêmes que nous rencontrerons, chemin faisant, pour définir sa matière spécifique, comme celles qu'on a dû surmonter ailleurs pour la séparer des constructions d'ordre normatif, prouvent, non sans abondance, que la sociologie n'a pas encore atteint l'époque de maturité scientifique (1).

C'est un lieu commun de répéter que les recherches sur la constitution des sociétés, qui n'étaient pas inconnues des anciens, avaient surtout, chez eux, un caractère technique et pratique. La *Politique* d'Aristote est l'indispensable complément de son *Ethique*. Pourtant on a trop dédaigné, peut-être afin de pouvoir appliquer en notre sujet la loi des trois états de Comte, — aussi, sans doute, parce que les traces en ont presque totalement disparu, — les observations de fait, les

(1) On commence à écrire les premiers manuels de sociologie, — marque ordinaire de la phase positive des sciences. Cf. G. RICHARD. *Notions élémentaires de sociologie* (Paris Delagrave). E. DEMOLINS avait également entamé la rédaction d'un Manuel.

monographies comparées des constitutions, par lesquelles l'artiste s'était préparé à écrire, en considération d'un finalisme supérieur aux faits, les lois idéales de la cité.

Saint Thomas (1226-1274), qu'on ne cite guère, n'avait pas oublié tout à fait, en notre matière, le rôle important de l'observation. Le moyen âge n'ignorait pas autant qu'on le croit, combien il est désirable d'observer avec méthode, et Bacon, le moine (1214-1294), au XIIIe siècle, pensait déjà, sur bien des points, comme Bacon (1561-1621), le chevalier trop vanté du XVIe. Au reste, la saison n'était pas propice et la semence en avait pour longtemps à dormir en terre sans germer.

La vogue allait plutôt aux inventions utopiques des Thomas Morus (1480-1535). Campanella (1568-1639), tout désireux qu'il fût d'instaurer une méthode plus scientifique, écrivait en supplément à son éthique et à sa politique, une *Cité du Soleil*, qui contredisait les procédés et les solutions de ses premiers travaux. Au XVIIe siècle, Hobbes (1588-1679), malgré ses efforts pour réduire la part de l'arbitraire dans l'établissement des principes ou hypothèses d'où redescend la déduction, Spinoza (1632-1677), Locke (1632-1704) lui-même, en dépit du caractère critique de son sys-

tème philosophique général, usent encore, au mépris de l'induction récemment promue au rang de procédé scientifique, d'une méthode le plus souvent analytique et déductive. Le XVIIIe siècle, à son tour, se fait de ses essais sociologiques, une arme pour le bouleversement de la société. Ces essais, d'ailleurs, sont en grande partie inspirés par les méthodes du siècle précédent, trop commodes à des révolutionnaires : ils déduisent la société des lois générales de la nature humaine, telle que la présente une psychologie sommaire et souvent arbitraire. De là, les multiples théories du contrat social.

Pourtant, le XVIIIe siècle voit s'affirmer avec une netteté toute nouvelle, les tendances réformatrices qu'appelait en méthodologie sociale comme ailleurs, depuis la Renaissance surtout, le mouvement général des esprits. *L'économie politique* s'ébauche. Elle n'a pas encore créé l' « homo œconomicus », et s'attache à l'homme réel. La nouvelle science, ainsi, présente un caractère de « science sociale », qu'elle perdra, pour longtemps, plus tard. Avec les physiocrates elle étudie les lois naturelles qui enchaînent les faits sociaux ; avec Hume (1711-1776) et A. Smith (1723-1790), un aspect particulier de l'activité humaine qu'il ne

convient pas d'envisager sans connaître des autres. — Pareillement, la *statistique,* qui naît à la même époque, n'est pas alors un procédé général prêt à documenter, pour les aider à trouver des lois, les savants des diverses spécialités. Pour ses premiers représentants, Martin Schmeitzel (1679-1747), Süssmilch (1708-1767), et Gotfried Achenwall (1719-1772), elle est une science — à la vérité purement descriptive, — qui se suffit à elle-même et n'est la servante d'aucune autre : elle est la science de l'Etat. — Quant à Montesquieu (1689-1755), qui fonde dans l'*Esprit des Lois,* la science du *droit comparé,* on connaît assez l'originalité de ses idées sur la méthode, trop nouvelles d'ailleurs pour qu'il ait su lui-même leur obéir avec une constante fermeté. On lui doit l'idée de *loi,* entendue comme œuvre naturelle, en rapport avec le climat, les mœurs et la façon de vivre, la religion et l'ensemble du caractère national, par suite l'idée de *loi sociale* « dérivant de la nature des choses » (1), et l'idée de *type social.*

(1) Bien entendu, l'impulsion donnée par les travaux de Descartes, de Galilée, de Kepler, et tout récemment, de Newton, préparait les esprits à cette extension de la notion de *loi.* Les progrès d'une science ne peuvent être étudiés indépendamment de ceux des autres sciences. — Pareille idée devrait être développée sur Condorcet, Comte, Le Play, Spencer et tous les sociologues contemporains.

Malgré ces efforts, le XVIIIe siècle reste surtout le siècle du *droit naturel*, et la méthode qui veut déduire le réel d'un idéal en grande partie préconçu, y domine l'histoire des sciences comme celle des pratiques sociales. Elle est une méthode d'ordre philosophique, imprégnée d'un finalisme qui, pour être souvent contradictoire à celui du XVIIe siècle, n'a pas pour autant changé de caractère. Elle est encore une métaphysique, et qui prétend au rôle de réformatrice. C'est au XVIIIe siècle que Vico (1638-1743) a tant insisté sur la *philosophie de l'histoire,* qu'il appelle « scienza nuova » et qu'il se pique d'avoir créée. Cette idée d'une philosophie de l'histoire, formidable synthèse des actes humains, contraints à s'enchaîner logiquement par une pensée finaliste implacable, hantera longtemps encore les penseurs sociaux, en Allemagne, et même en France. Condorcet (1743-1794), Comte (1798-1857), avec sa loi des trois états, ont construit une telle philosophie plutôt qu'ils n'ont préparé avec patience et modestie le détail de quelques capitales observations. Pourtant, à être maniée par des esprits si ouverts, cette philosophie même transformait son caractère. Jusque-là construction arbitraire du génie métaphysique, elle devint une théorie

de la *continuité historique* (1), une *dynamique* sociale, selon le langage de Comte, qui prit un appui déjà solide sur la *statique* sociale, étude des faits dans l'ordre de leur coexistence, non plus de leur succession, et dont la première ne sut plus, désormais, être séparée. Voilà le résultat, capital, du *Cours de philosophie positive*, dont la lecture des trois derniers volumes constitue encore une initiation profitable à l'étude de la sociologie. De la part du positivisme il y eut ainsi réaction très nette, exaltée par le développement tout récent des sciences expérimentales, contre la critique purement rationnelle des Kant (1724-1804), des Fichte (1762-1814) et des Hégel (1775-1854). Ce résultat devait, à vrai dire, ne profiter que tard aux Français. Et ce que maint sociologue contemporain trouva surtout à louer dans A. Comte, ce fut moins l'homme de science que le philosophe, sinon l'ami de l'idéaliste Saint-Simon (2), sinon le mystique des derniers jours.

Cournot (1801-1877) qui écrivit en 1861 et 1872 des

(1) La Revolution et la période de l'*Aufklärung*, en Allemagne, avaient brisé l'idée de l'enchainement historique. De la retablir, ce fut une vraie découverte.

(2) A. COMTE avait d'ailleurs eu pour précurseur immédiat, dans la voie scientifique même, SAINT-SIMON (*Œuvres complètes*, II. *Physiologie sociale*, t. X, et t. XI.)

œuvres de philosophie historique de premier ordre, resta ignoré et ne tint rang qu'à notre époque dans l'histoire des influences intellectuelles. La philosophie sociologique anglaise prit désormais le pas. Stuart Mill (1806-1873), insista sur la valeur de la logique inductive, mais sembla ne l'admettre que dans les sciences où la méthode expérimentale est applicable. H. Spencer (1820-1903) accapara ensuite le renom de créateur pour avoir introduit, en notre sujet, l'idée d'évolution avec tous ses corollaires. Malgré tout, son œuvre repose sur une méthode encore bien déductive. A la façon de l'économie politique, laquelle s'était muée depuis quelque temps, quittant presque son caractère primitif de science sociale, en une étude abstraite des variations de la valeur, — elle dérive souvent les lois sociales d'une psychologie, hypothétiquement construite, de l'individu primitif. Même cette œuvre a retardé l'acceptation par l'opinion compétente de la sociologie au tableau des sciences, pour l'avoir subordonnée à la biologie générale, et s'être habituellement servie de termes empruntés aux sciences naturelles, ici sans signification précise, et portant aux comparaisons les plus risquées et les moins intelligibles.

Que chaque science dût se créer à elle-même sa méthode, c'est ce que ne comprirent pas aussitôt les disciples anglais de Spencer, ni ses imitateurs français, ni l'école italienne qui prétendit expliquer tous les phénomènes sociaux par les propriétés de la matière organisée. Ainsi la doctrine de l'organisme social, un instant, parut triompher. Mais les progrès de l'ethnographie, de l'archéologie, et de la palethnologie, ceux de la statistique devenue, en grande partie grâce à A. Quételet (1796-1874), un précieux instrument de recherche, en chargeant les fiches des sociologues de documents d'un ordre nouveau, aidèrent la jeune science à s'affranchir de ses aînées et à constituer, à mesure qu'apparaissait mieux la spécificité de son objet, des procédés qui lui fussent propres. L'organicisme s'effondra, et presque avec ridicule (1). Son mérite fut peut-être d'avoir donné à admettre en sociologie, mieux qu'auparavant, l'idée du déterminisme, de l'enchaînement nécessaire des faits sociaux dans le temps et dans l'espace, et d'avoir réagi contre une économie politique rétrécie, qui s'abandonnait sans mesure au délire de l'individualisme.

(1) Cf. pour une *critique de l'organicisme*, G. TARDE, *Lois sociales* (in-16, Alcan, 4e éd. 1905), p. 50.

Dès lors trois noms dominent, qui marquent pour la France l'ère positive de la sociologie, F. Le Play (1806-1882), G. Tarde (1843-1904), E. Durkheim. L'œuvre de F. Le Play, à la vérité, remonte à bien des années en arrière ; mais son influence, tôt arrêtée par la préoccupation prématurée des applications pratiques, ne s'exerça qu'assez tard, quand un disciple, H. de Tourville (1842-1903), eut dégagé sa technique et reconstitué en la perfectionnant, sa méthode. F. Le Play avait fondé l'observation monographique méthodique, en réaction contre l'attitude *a priori* des économistes tant orthodoxes que, déjà, à l'opposé, socialistes. G. Tarde, venu plus tard, réagit avec une superbe vigueur, et fort à propos, contre les excès des sociologues naturalistes, en instituant une fort originale méthode psychologique (1). L'intérêt de ses travaux réside sans doute, d'ailleurs, moins dans l'établissement d'une méthode scientifique que dans l'introduction ou la réintroduction, puisque, aussi bien, A. Comte lui-même en était revenu à un certain anthro-

(1) Il avait d'ailleurs, dans cette voie, des précurseurs ; en France, Condillac (1714-1780) ; à l'étranger, Hume (1711-1776), Berkeley (1684-1753), Locke (1632-1704) et même A. Smith (1723-1790).

pocentrisme, du point de vue humain qui risquait vraiment d'être trop délaissé. M. E. Durkheim, qu'on cite ici le dernier, parce qu'il vit encore et qu'ainsi son œuvre n'est pas achevée, et bien que lui-même se classe avant Tarde, dont il considère l'œuvre comme une régression, prend surtout à tâche de déterminer pour la sociologie un objet spécifique, indépendant de toute philosophie, et d'établir, à son profit, une méthode propre présentant un caractère indiscutable d'objectivité, et où l'induction tienne la place prépondérante.

Nous en sommes là : en France, du moins. Car l'accord de nos sociologues, malgré les différences profondes qui les séparent, sur l'opportunité de constituer une sociologie générale, ne doit pas nous donner le change. Un tel accord n'est pas universel. Affaire au génie français de vouloir rationaliser, et généraliser, et synthétiser, de vouloir combler les lacunes des sciences de l'homme, et atteindre aux enchaînements sociaux les plus universels et les plus élémentaires. Les sciences sociales en sont, en Allemagne, à une période de leur histoire fort différente, et ni les économistes, ni les savants adonnés à la psychologie des peuples, ni les théoriciens de la science

des mœurs, ni les jurisconsultes, ne désirent, en général, la fusion et la coordination de travaux qu'il leur plaît trop de minutieusement approfondir, par suite de séparer toujours davantage, sans fin.

De l'époque spéculative, méprisante pour les faits, où régnèrent Kant et Fichte, Schelling, (1775-1854), encore Hégel, et tous les philosophes de l'histoire dont nous avons parlé, l'Allemagne n'en est pas passée, aussi directement que nous, du moins si nous suivons les très grandes directions de notre histoire intellectuelle, à l'étape naturaliste. Après une phase romantique, réaction déjà vive contre un idéalisme purement rationnel, mais où la diversité du réel était encore négligée, longuement l'Allemagne s'est attardée dans une période d'historisme, que notre tempérament national ne nous permit guère de goûter, sinon par application — car nos propres historiens furent le plus souvent des romanciers et des philosophes — et par assimilation laborieuse des travaux étrangers. Une telle évolution est sensible dans toutes les techniques particulières. L'Ecole historique, avec Savigny (1779-1861), Puchta (1769-1845), Eichorn (1781-1854), prolongea, à partir de 1804, sa revanche contre

l'Ecole philosophique du droit naturel. List (1789-1846), Roscher (1817-1860), Knies (1821-1876), reprirent la même besogne contre l'économie politique du XVIII[e] siècle.

La période naturaliste et organiciste, qui vint ensuite avec Schäffle et Lilienfeld, n'eut qu'une portée et une durée fort restreintes. Son intérêt fut de mettre, par analogie avec des sciences déjà constituées, un peu d'ordre dans la masse, en voie de devenir inintelligible, des faits entassés par d'infatigables érudits, pendant que, d'un autre côté, les doctrines socialistes, en brisant l'étroit nationalisme d'un Savigny et de la « national-œkonomie », rendaient à la sociologie le service nécessaire de mettre à nouveau en valeur l'universalité de son domaine et de ses lois.

Une nouvelle période suivit où la méthode psychologique fut partout en honneur, pour réagir, dans toutes les branches du savoir, contre des explications incomplètes : elle voulut être une synthèse des théories spéculatives, si capables d'embrasser l'universel, et des recherches de l'école historique, si attentive aux diversités et à la mouvance du vivant. Le moyen terme entre le particulier et l'universel, ce devait être précisément les faits psychologiques, donnés par l'obser-

vation, car, d'une part, de tels faits sont la réalité même, et de l'autre, ils prêtent aux comparaisons les plus étendues, — et lorsqu'ainsi on a établi, expérimentalement, la vérité, la réalité générale de l'un d'entre eux, on peut dès lors en déduire, enfermé dans le cabinet, des séries indéfinies de corollaires exacts à coup sûr.

Une entente très générale entre les savants semble donc s'être établie sur la nécessité de l'observation des faits, poursuivie selon une discipline rigoureuse. Ce point admis, plusieurs théories se sont édifiées. L'histoire est à la base de chacune d'elles. Mais, tandis que plusieurs, en Allemagne surtout — et cette tendance n'est pas, en France, totalement absente — estiment qu'il est imprudent de dépasser déjà le stade purement descriptif, et s'en tiennent en conséquence à l'histoire (histoire générale de la civilisation ou histoire particulière des institutions), à l'ethnographie et à la palethnologie, d'autres croient nécessaire et opportun de rechercher dès maintenant des relations intelligibles entre les faits observés, les causes générales cachées sous des phénomènes apparus en des temps, en des lieux différents.

Là, nouveau carrefour d'où partent des voies

divergentes. En Allemagne, par réaction contre les exagérations des historiens qui avaient tout dissous, tout mélangé, la première œuvre qui s'imposait aux sociologues, c'était d'établir quelques jalons, quelques têtes de chapitres où l'on pût, patiemment, grouper des faits du même ordre. Chacune des forces sociales devait être étudiée à part. L'Allemagne en est à cette période des sciences sociales explicatives, mais abstraites en tant qu'elles doivent être envisagées séparément et qu'elles doivent se baser sur des rapports sociaux simplifiés à l'extrême — et par suite déductives, plus qu'on ne voudrait l'avouer.

En France, — non plus qu'en Angleterre et en Amérique, — rien n'appelait une telle réaction. Nous étudierons donc plus volontiers la sociologie comparée, génétique, c'est-à-dire celle qui entreprend d'établir *la constitution et la filiation des types sociaux*. C'est la sociologie proprement dite, qui peut être regardée comme une œuvre surtout française. Elle-même, quant à la méthode, doit être envisagée à deux points de vue : le point de vue objectif de Le Play et de M. Durkheim, le point de vue psychologique de Tarde. La seconde porte à la déduction, la première surtout à l'induction. C'est notre objet propre d'en parler ici.

Auparavant, pour bien marquer le rôle et le rang de la sociologie, quelques mots sur les théories précédentes : la théorie strictement descriptive et la théorie qui s'en tient aux sciences sociales abstraites, c'est-à-dire sur *histoire et sociologie,* d'une part ; de l'autre, sur *sciences sociales et sociologie*.

CHAPITRE II

Histoire et Sociologie.
Sciences sociales et Sociologie.

L'historisme est né, comme nous l'avons vu, du besoin qu'éprouvaient les esprits de réagir contre le rationalisme des théoriciens révolutionnaires et contre les systèmes, édifiés certes, avec un souci merveilleux de l'architecture interne, mais sur des bases nuageuses, sans rapports étroits avec les faits observables, par les philosophes de l'histoire, les économistes classiques et l'école du droit naturel.

L'histoire, comme étude de la succession des événements dans le temps, et de l'enchaînement

des institutions, réalisait ainsi un progrès. Appliquée soit à des ensembles, à un peuple envisagé sous tous les aspects, par exemple, ou bien, abstraitement, à un facteur particulier de la civilisation : morale, religion, droit, ou encore à quelque institution spéciale (histoire de la civilisation proprement dite, avec toutes ses branches), — soit à des sociétés barbares, sans monuments écrits (ethnographie), — soit aux populations préhistoriques d'où procèdent les peuples civilisés (palethnologie), sa méthode nous a donné sa première forme positive de la connaissance sociale. Mais cette forme n'est pas exclusive des autres. L'insuffisance de l'explication philosophique venait surtout de ce que, par un dessein prémédité, elle négligeait le détail réel, et prenait son vol après une investigation trop sommaire des faits extérieurs. A son tour, l'explication historique ne livre qu'un aspect des choses, et qui n'est pas, à lui seul, satisfaisant pour l'intelligence.

Tantôt l'historien fait des coupes, en quelque sorte « spatiales », dans le temps. Il s'attache à une période, à une « époque » qu'il délimite d'abord avec un artifice plus ou moins original. A cette époque, il doit établir le bilan de l'activité

générale soit d'un peuple particulier, soit d'une portion plus vaste de l'humanité. Alors il étudie un milieu concret ; il classe en séries concomitantes les phénomènes religieux, juridiques, économiques, militaires ; il démontre leurs rapports mutuels, leur dépendance étroite, et comme on dit de nos jours, leur « solidarité ».

Tantôt, fixant son attention sur l'une des formes de l'activité humaine, sur une institution qu'il retourne sur toutes ses faces, à un moment donné de son développement, il se prend à désirer connaître les institutions plus anciennes qui l'ont fait éclore, en se fondant ensemble, et celles qui sont nées peut-être de sa dissolution postérieure. Alors il accumule les documents singuliers, du caractère desquels participera la succession qu'il établira par la suite. Il atteint des faits complexes, une combinaison originale, plutôt, de faits multiples, qu'on ne retrouvera plus pareillement unis à aucune autre période de l'histoire, à propos d'aucune autre institution. Il en démêle les éléments, mais sans autre souci, s'il n'est qu'historien, que de bien mettre en valeur l'originalité de l'assemblage, et sans désir de retrouver le général en analysant le particulier.

Dans l'un et l'autre cas, il s'arrête avec complai-

sance sur les détails, sur ce qui caractérise la période ou l'institution où il s'est établi. C'est son fief. Que la gloire le passionne, ou l'ambition, ou le désir, plus pur, des hautes satisfactions de l'intelligence, et le vœu de pousser la connaissance humaine à un progrès, son affaire est de fouiller le sol laborieusement, de découvrir dans l'objet de son étude quelque particularité, quelque trait neuf et que les autres historiens n'aient pas jusque-là rencontré parmi d'autres époques et d'autres institutions. Le joyau rare, voilà pour lui le joyau de prix. Un fait *unique* est inestimable. Pouvoir dire : « Cet événement, dans l'histoire humaine, à notre connaissance, n'arriva qu'une fois ; si, par le jeu capricieux des passions d'un puissant, l'événement avait été autre, cette institution eût été bouleversée de fond en comble, la série des siècles eût été dirigée vers un autre univers ! » Telle est, du moins, l'attitude extrême de l'historien. Plus le domaine du chercheur est étroit, plus il aura de chance, s'il n'est pas sans patience, d'y faire quelque découverte. Si les historiens parlent aujourd'hui de science historique, d'enchaînement des phénomènes, de continuité historique, de recherche lointaine des causes, et même, quelquefois, de lois, c'est qu'ils ne laissent

pas les préoccupations sociologiques, dont tous les esprits contemporains sont travaillés, aux portes des bibliothèques et du cabinet de travail. Quiconque ne sait pas s'arrêter aux éléments mouvants, changeants, passagers de la vie sociale et ne se captive pas à la reconstitution d'un ensemble qui, comme tel, n'eut pas son pareil, est sans doute un philosophe ; il deviendra peut-être un sociologue ; il ne naquit pas historien. Le pur historien n'est guère un type français.

L'histoire expose toujours un ensemble où quantité d'éléments plus ou moins disparates sont mêlés. Il y a enchaînement, souvent chronologique seulement, de faits particuliers à faits particuliers. Si l'historien hasarde quelques explications, elles ne valent que pour la collection de fait déterminée, et sans homologue, dont il traite. L'histoire est à la fois l'étude des ensembles, et l'étude de l'individuel, de l'accidentel. Elle ne possède même pas, *livrée à ses seules forces,* un critérium suffisant pour discerner avec précision, parmi les événements antécédents d'un autre, lesquels furent ses causes, et dans quelle mesure. Elle ne présente pas, par suite, la série des faits sous un aspect intelligible, et ce mot de « cause », dont elle use parfois, sans méthode définie, sans

contrôle possible, présente un caractère peu rationnel. Elle est un récit, une chronologie, non pas une science ; et tout son désir est de peindre les faits de telle sorte qu'ils soient, entre eux, *incomparables*.

Dès lors s'impose une nouvelle forme de la connaissance sociale, de la possibilité de laquelle nous nous tiendrons pour assurés, sans que notre œuvre nous mène, ici, à en discuter (1).

Il n'y a de science que du comparable. La sociologie se superpose à l'histoire. Elle procède d'un esprit différent. Nietzsche disait : « Il y a un degré d'insomnie, de rumination, de sens historique qui nuit à l'être vivant et qui finit par l'anéantir, qu'il s'agisse d'un homme, d'un peuple ou d'une civilisation. » Volontiers, nous appliquerions cette parole à notre sujet : il y a un degré de sens historique qui, très précieux à qui veut devenir soit un historien, soit, même, malgré le vrai de la boutade, un politique, embarrasserait fort, dans ses études, le sociologue. A l'inverse de ce que nous établissions tout à l'heure, et sans nier

(1) Un mot suffira : « Dire... que la sociologie est impossible parce que l'histoire ne se répète pas, c'est comme si l'on disait que la physiologie végétale est impossible, parce qu'il n'y a pas deux feuilles identiques. » E. GOBLOT, *Revue philosophique*, mai 1901, p. 326.

l'utilité du sens critique et de la connaissance approfondie des détails en une matière où tout importe et mérite d'être retenu, on peut dire que celui qui se passionne à l'étude des accidents historiques est inapte au labeur sociologique. Le sociologue prend, pour guider sa curiosité, des éléments qui demeurent identiques à travers la diversité des individus, et la mouvance des événements qui se mêlent. La sociologie est la science des éléments constants, des similitudes profondes que recèlent les phénomènes qui nous apparaissent, à cause de leur complexité, comme le plus divers et le plus changeants. Elle ne saurait donc sans doute se satisfaire d'une vue approximative et générale de la vie collective ; elle suppose des analyses aussi complètes, aussi détaillées que possible. Elle réclame une exactitude aussi scrupuleuse, une aussi minutieuse précision que l'histoire. Seulement, c'est avec des préoccupations nouvelles, dans le but d'expliquer rationnellement les faits par leurs *causes* déterminantes, prochaines et lointaines, rangées en *séries* d'une portée de plus en plus générale, et dont la connaissance mène progressivement à établir une *classification des formes sociales,* et à définir des *lois*.

La forme descriptive de la connaissance sociale est dépassée ; on atteint la forme scientifique, caractérisée par l'étude des traits généraux, et la recherche de lois constantes. Mais encore ici, quelle méthode suivre ? Descartes voulait qu'on divisât « chacune des difficultés en autant de parties qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre ». De fait, comme nous l'avons vu, l'Allemagne connaît une réaction dont le premier effet a été de séparer abstraitement les divers ordres de facteurs sociaux que les empiristes et les historiens avaient mélangés. De là une série de sciences distinctes, sans lien, étudiant sous l'angle social, un aspect spécial de la vie humaine : la linguistique, l'économie politique, la science des mœurs, la science des religions, les sciences juridiques, et, si l'on veut, la démographie et la statistique morale.

L'intérêt d'un tel effort est évident. Et, pourvu que chacune de ces sciences, en se spécialisant pour l'analyse, conserve le sentiment qu'elle est spéciale et ne représente qu'un côté du monde réel, pourvu que, par exemple, la science économique ne prétende pas, par le jeu unique du facteur dont elle étudie les variations, expliquer toute l'évolution sociale, on pourra affirmer que

cet intérêt demeure, et que la méthode dont il s'agit n'a pas eu seulement quelque valeur, en un temps donné, à titre d'heureuse, mais négative, réaction.

Pour prendre encore un exemple, la constitution de cette science qu'on commence à appeler la « sociologie juridique » est fort désirable. Qu'on la détache avec soin des soucis d'ordre pratique et de la technique législative. Que le jurisconsulte sociologue impatient, non plus de transformer le droit positif, mais de posséder la connaissance désintéressée du savant, compare les institutions entre elles, et leurs développements, dans un même lieu, en des lieux différents, à la même époque, aux divers moments de la vie sociale. Le résultat sera la découverte de lois générales. Mais encore, de ces lois, on ne connaîtra pas la valeur avec exactitude, même dans leur domaine restreint, tant qu'on s'en tiendra à l'aspect juridique de l'activité humaine (1).

(1) Cf. R. de la Grasserie, *Principes sociologiques du droit civil* (in-8°, Giard, 1906) ; G. de Greef, *Sociologie économique* (in-8°, Alcan, 1904) ; P. Fauconnet : *La méthode sociologique appliquée à l'étude des faits économiques*, in *Revue de synthèse historique*, n° d'Avril 1903. — Comp. A. Comte : *Cours de philosophie positive*, t. IV, 198 et s. 48° leçon. Cf. encore *Année Sociologique*, n. t. I, II et III.

Car la « nature » juridique n'est qu'un des éléments composants de l'homme social. Elle est mariée aux autres : la nature économique, la nature morale, par des liens dont l'histoire varie la force, de sorte qu'on ne peut déduire exactement, de cette nature, même les actes qui lui appartiennent. Il suit que de la nature juridique, ou économique, ou religieuse, on ne peut déduire l'histoire du droit, l'histoire économique, ou l'histoire religieuse, à plus forte raison l'histoire générale d'une société. Une sociologie spéciale est donc incomplète par nature ; elle ne rend pas intelligible, en toutes ses parties, son propre objet.

Par le fait que ces sciences particulières morcellent la réalité, et qu'elles n'en donnent pas une explication totale, elles laissent donc le champ libre à une explication du même ordre, mais d'un contenu plus vaste, qui, sans remplacer les précédentes, les dépasse, et qui, sans qu'il lui suffise d'additionner les résultats des sociologies analytiques, en opère la synthèse, comble leurs lacunes, les lie, et mette en évidence, en les faisant converger vers quelques faits centraux, élémentaires, leurs rapports cachés.

C'est la troisième forme de la connaissance

sociale, moins concrète que la première, moins abstraite que la seconde, à proprement dire : la *sociologie*, entendue non plus comme la recherche, au sens philosophique, à la façon encore de A. Comte, des lois très générales de l'évolution du progrès humain, mais comme la recherche, au sens scientifique, des lois de causation, avec, pour terme, une classification des sociétés et l'établissement de rapports de filiation entre les divers types sociaux. C'est de celle-ci surtout qu'on a contesté la possibilité, et c'est d'elle surtout que les définitions, avec les écoles, diffèrent. Nous aurons occasion d'apercevoir, là-dessus, quelques importantes divergences. Si, au lieu d'un dépouillement des principales méthodes, nous avions entrepris un traité complet de science sociale, ce serait ici le lieu de marquer avec plus de détails (1) comment la sociologie existe par cela qu'on rencontre des faits nettement distincts de ceux dont s'occupent les autres sciences, irréductibles aux autres, reliables entre eux par des rapports généraux, et sans intermédiaire. Aussi bien les pages qui vont suivre justifieront pro-

(1) Nous l'avons fait ailleurs, brièvement : *op. cit.*, p. 9 et 10.

gressivement, nous l'espérons, cette prétention, dont on pourra seulement apprécier l'exacte portée quand il sera parlé des méthodes psychologiques. Et encore travailler à établir la méthode, n'est-ce pas avant tout, du début à la fin, travailler à définir ?

Nous laisserons désormais de côté, pour satisfaire à notre programme, les techniques particulières : chacune a sa méthode propre, selon son objet ; ces méthodes ont suivi l'évolution générale que nous avons retracée, et d'ailleurs, sur elles, l'accord n'est pas non plus de tous points assuré entre les spécialistes ; à leur sujet on pourrait trouver aujourd'hui les mêmes discussions que c'est notre objet d'exposer à propos de la sociologie génétique. Aussi pourront-elles, le cas échéant, nous servir d'illustration et d'exemple, sans que nous puissions nous permettre, pourtant, d'y insister.

CHAPITRE III

La méthode objective.

I. — *L'Ecole sociologique.*

M. Durkheim n'a pas hésité à s'opposer à la méthode des sociologues allemands. Il craint par-dessus tout que la nouvelle science, à peine dégagée de la philosophie, redevienne un chapitre de psychologie générale, et c'est pour le lui éviter que, se proposant d'instituer « une discipline qui prît le savant au moment où il aborde l'objet de ses recherches, et qui l'accompagnât pas à pas dans toutes ses démarches (1) », il a insisté sur la

(1) *Les Règles de la méthode sociologique* (in-16, Alcan, 1re éd. 1895), p. 175. — A la p. 3 de cet ouvrage, M. DURKHEIM donne cette discipline comme le résultat de sa pratique, c'est-à-dire de ses cours inédits et articles antérieurs, et surtout de sa thèse : *La division du travail social* (in-8, Alcan, 1893). Nous n'aurons donc guère à citer ce travail. *Le Suicide* (in-8, Alcan, 1897), a enrichi sur quelques points la méthode.

nécessité, pour cette discipline, d'être indépendante vis-à-vis de la philosophie et des doctrines pratiques (1), puis d'être *spécifique*, et, pour l'être à coup sûr, d'être *objective*. C'était, à la fois affirmer ses préférences pour une méthode d'*induction*.

La volonté d'assurer la spécificité de l'objet sociologique a amené M. Durkheim à définir plus longuement que ne l'a fait aucune autre école, le *fait social*. Et comme il fallait bien montrer que ceux des faits qui s'offrent à l'observation du sociologue, ne peuvent rentrer « dans aucune des catégories de faits déjà constituées et dénommées », cette définition ne pouvait être qu'objective.

Ce qui caractérise le fait social, c'est son caractère obligatoire, la contrainte, « le pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus » : tels les règles du droit, les maximes de la morale, pour la plus grande part, les préceptes du rituel religieux, qui sont des habitudes collectives exprimées, — tels le langage, les coutumes proprement dites (éco-

(1) Cf. cependant ci-dessous, p. 52, note 1.

nomiques, domestiques, religieuses), qui sont des habitudes collectives non codifiées, subsistant et se perpétuant à l'état diffus, — tels enfin, « dans une assemblée, les grands mouvements d'enthousiasme, d'indignation, de pitié », courants sociaux qui, sans être cristallisés en formules ni, proprement, organisées, cependant « n'ont pour lieu d'origine aucune conscience particulière », mais présentent « le même ascendant sur l'individu » que les précédents.

Un tel pouvoir de coercition — prouvé lui-même soit par l'existence de quelque sanction déterminée, soit, au moins, par la résistance que les faits opposent à toute entreprise individuelle, — démontre, à n'en pas douter, la spécificité des faits sociaux. Car « tout ce qui est obligatoire a sa source en dehors de l'individu (1). »

Les faits sociaux sont *sui generis ;* il y a « un règne social ; les phénomènes sociaux ne sont pas l'œuvre de l'individu isolé, ils résultent de combinaisons auxquelles il participe sans doute, mais dans lesquelles il entre bien d'autres choses que lui-même ». Quant aux manières d'être collec-

(1) *Les Règles*, p. 8, 15, 9, 129.

tives qui paraîtraient rester en dehors de la définition précédente, elles ne sont que «des manières de faire consolidées»; ainsi l'on aura parcouru tout le champ de la sociologie, si l'on dit qu'est fait social toute manière de faire offrant le caractère coercitif — en y ajoutant, si l'on veut, le caractère, moins significatif, de généralité, — qu'elle soit, d'ailleurs, fixée ou non, organisée en institution ou, seulement, en voie de s'organiser.

Ce qui précède étant admis, comme il s'agit toujours, en face d'un problème d'ordre social, de déterminer « la nature et le mode de composition », d'un « produit de forces inconnues (1) » il importe par-dessus tout de « *considérer les faits sociaux comme des choses* (2). » Et telle est la première et la plus fondamentale des règles de la méthode. La période scientifique ne sera pas atteinte, tant que nous ne saurons pas considérer les faits sociaux comme des « data », du « donné » en dehors de nous, en dehors de nos idées et de nos sentiments individuels, de nos jugements de valeur, de notre téléologie, de nos classifications

(1) *La Sociologie en France au* XIX*e siècle,* in *Revue Bleue,* 19 mai 1900, p. 649, col. 2.

(2) *Les Règles,* p. 60. Comp. *Le Suicide,* p. 351-362, où M. Durkheim répond aux objections de l'école psychologique.

théoriques et logiques, de tous nos concepts abstraits. « Ce qui nous est donné, ce n'est pas l'idée que les hommes se font de la valeur, car elle est inaccessible : ce sont les valeurs qui s'échangent réellement au cours des relations économiques. Ce n'est pas telle ou telle conception de l'idéal moral ; c'est l'ensemble des règles qui déterminent effectivement la conduite. Ce n'est pas l'idée de l'utile ou de la richesse ; c'est tout le détail de l'organisation économique (1). » Et tous ces faits nous sont donnés non par l'introspection, mais bien de l'extérieur, et, par conséquent, ils veulent être étudiés en eux-mêmes, du dehors, et par des procédés spécifiques qui soient en rapport avec leur nature.

Cette attitude s'impose à qui réfléchit. Pourtant, la pratique en est, à tout le monde, malaisée. Nos habitudes sont telles que nous ne saurions observer avec fruit, sans nous imposer une discipline rigoureuse dont le premier article, tout négatif, et qui s'entend de lui-même, enjoint d' « écarter systématiquement toutes les prénotions vulgaires », pour « tourner notre attention vers les faits ».

Le second article est plus positif. Il concerne la

(1) *Les Règles*, p. 35.

nécessité, lorsqu'on veut poursuivre des recherches touchant un groupe quelconque de phénomènes, d'une *définition préalable* de ce groupe, et marque les conditions de cette définition. Dans la nécessité d'être objective, elle se basera sur les propriétés inhérentes aux phénomènes qu'elle envisage, et, comme elle est *préalable* à leur étude, elle ne saurait avoir pour objet d'exprimer le fond de la réalité qu'elle doit seulement nous permettre d'atteindre ultérieurement, mais elle devra s'attacher aux caractères qui se trouvent assez extérieurs pour être immédiatement discernables. Elle s'exprimera donc en fonction d'un caractère qui présente le fait isolé de ses manifestations individuelles. Enfin, elle comprendra *tous* les phénomènes qui présentent également les mêmes propriétés.

Ces règles sont applicables, qu'il s'agisse d'états sociaux, de phénomènes sociaux simples, de sociétés partielles, de types sociaux. Ainsi l'on arrivera, quoique prenant pour point de départ, en dernière analyse, des *sensations,* tout comme les concepts vulgaires, « à constituer de toutes pièces des concepts nouveaux, appropriés aux besoins de la science, exprimés à l'aide d'une terminologie spéciale. » Et l'on aura l'avantage de

voir s'ajouter les uns aux autres les résultats découverts par les divers sociologues, puisque, parmi leurs recherches, aucun d'eux n'aura introduit, à aucun moment, aucun élément subjectif(1).

Ce n'est, jusque-là, que le travail préliminaire de la science. C'est une observation générale, où tous les phénomènes du même ordre restent confondus. L'analyse interviendra alors, qui permettra la classification des diverses espèces de phénomènes d'un ordre donné, ensuite la constitution de types sociaux et l'explication proprement scientifique, qui établit des formules de lois. Et notamment, « l'observation, conduite d'après les règles qui précèdent, confond deux ordres de faits, très dissemblables par certains côtés : ceux qui sont tout ce qu'ils doivent être, et ceux qui devraient être autrement qu'ils ne sont, les phénomènes normaux et les phénomènes pathologiques. Comme on le sait, M. E. Durkheim a consacré à cette distinction, déjà esquissée dans *La division*

(1) *Ibid.*, p. 53, 41, 46, 57. Comp. la définition préalable du suicide : *Le Suicide*, *Introd.*

du travail social (1), un fort chapitre des *Règles de la méthode* (2).

Pour reconnaître le fait normal, nous n'avons que faire des définitions subjectives. Il nous faut « un *signe extérieur*, immédiatement perceptible, mais objectif ». Ce signe est la *généralité*. Et de même que cette généralité ne peut être appréciée que par rapport à chaque espèce sociale, de même elle ne peut l'être que par rapport à chaque phase du développement de l'espèce considérée. D'où la règle suivante : « *Un fait social est normal pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérée à la phase correspondante de son évolution.* »

Qu'une telle distinction prête à toutes les erreurs, et qu'elle appelle ainsi une vérification minutieuse, c'est ce que l'on comprendra aisément, surtout au cas où le fait dont il s'agit de déterminer la nature « se rapporte à une espèce sociale qui n'a pas encore accompli son évolution

(1) Introd., IV.
(2) Chap. III.

intégrale ». La vérification sera parfaite, si l'on fait voir « que la généralité des phénomènes tient aux conditions générales de la vie collective dans le type social considéré (1). » On aperçoit aussitôt combien une telle preuve est délicate à apporter.

Pourtant la distinction proposée garde une certaine valeur au point de vue scientifique, car elle semble permettre une analyse plus profonde et plus définitive des phénomènes. Et en même temps, il paraît bien que, pour être appliquée, elle implique, car le *normal* et le *pathologique* ne peuvent avoir de sens que par rapport à un type social déterminé, que les divers types sociaux ont été déjà constitués et distingués. Elle suppose donc un état de la science fort avancé. Et s'il s'agit de l'examen d'un ordre particulier de phénomènes, elle suppose que leur étude est déjà presque achevée. D'ailleurs, pour M. E. Durkheim, l'intérêt de cette distinction réside surtout en ceci qu'elle donne à la science une valeur pratique, et la rend capable de nous apprendre

(1) *Ibid.*, p. 69, 80. Cf pour une application : *Le Suicide*, liv. III, chap. II.

« ce que nous devons vouloir (1) » : nous devons vouloir l'avènement absolu du normal. Découronnée de sa puissance pratique, la distinction perdrait la plus grande part de son importance. A tous les points de vue, elle a un caractère de conclusion. Elle n'est pas, à proprement parler, un instrument d'investigation (2).

La partie la plus originale et la plus féconde — scientifiquement — de la méthode, est alors la *morphologie* sociale, c'est-à-dire celle qui traite de la constitution et de la classification des espèces sociales, au cas où l'on étudie les sociétés prises dans leur ensemble, comme au cas où l'on examine un ordre de faits particuliers.

Pour établir une classification générale des sociétés, il suffira de « choisir des caractères particulièrement essentiels ». Un type social étant, en effet, la résultante de la combinaison de plu-

(1) *Ibid.*, p. 60, M. Durkheim ne veut en effet l'indépendance de la sociologie vis-à-vis de la pratique, que lorsque cette pratique est basée sur des considérations idéologiques et « mystiques ». Il se flatte ici, au contraire, d'éclairer la pratique sans aucun intermédiaire, sans faillir, par conséquent à la méthode scientifique qu'il trace. Nous avons tenté ailleurs de démontrer l'inanité de cette prétention. *Op. cit.*, not. chap. IV : *Les exigences de la vie*.

(2) C'est ainsi que dans *Le Suicide*, cette distinction n'apparaît qu'à la fin, dans le dernier chapitre, dont le titre : *Conséquences pratiques* est fort significatif : M. Durkheim s'y propose de rechercher des *remèdes au mal*. — Dans *La division du travail social*, elle était intervenue dès l'*Introduction*. Mais son application n'avait donné lieu qu'à des « *résultats douteux* ».

sieurs sociétés simples, sa nature « dépend de la nature, du nombre des éléments composants et du mode de combinaison ». Le point d'appui une fois posé, — et selon M. Durkheim, la société à segment unique, c'est la *horde* (1), — « on a le point d'appui nécessaire pour construire l'échelle des types sociaux ». On classera « les sociétés d'après le degré de composition qu'elles présentent » vis-à-vis du segment unique; puis « à l'intérieur de ces classes, on distinguera des variétés différentes (2), » suivant le degré de coalescence (concentration, union, fusion), des segments initiaux.

La *morphologie* sociale constituée, commence la partie explicative de la science. Il s'agit d'expliquer comment les faits sociaux sont nés et comment ils sont devenus ce qu'ils sont. Si l'on se reporte à la définition donnée du fait social, on se convaincra aussitôt qu'une telle explication requiert la mise en œuvre d'un enchaînement de causes efficientes beaucoup plutôt que de causes finales, et s'il est fort instructif de rechercher la

(1) Cf. *La division du travail social*, p. 189. Il ne nous appartient pas ici, répétons-le, d'apprécier les *résultats* des méthodes que nous analysons.

(2) *Les Règles*, p. 99, 100, 103, 106.

fonction, l'utilité des faits qu'on étudie, le besoin auquel ils correspondent, on ne doit pas supposer *a priori,* qu'ils existent *en vue* des résulats qu'ils produisent (1). Les faits sociaux ne sont pas des combinaisons purement mentales ; les fins individuelles, qui varient, n'ont pas, à ce qu'il semble, sans qu'on veuille nier le pouvoir actif de l'homme, un grand pouvoir sur des résultats qui nous apparaissent comme constants. L'explication finale et psychologique, qui mène à la déduction, sera donc insuffisante. « C'est dans la nature des sociétés elles-mêmes qu'il faut aller chercher une explication de la vie sociale », puisque, comme nous l'avons vu, elle « n'est pas une simple somme d'individus » mais que « le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractères propres ». Aussi « la cause d'un fait social doit-elle être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle (2) ».

Mais encore, à quel ordre de causes faut-il s'attacher si l'on veut établir les nécessaires rapports de causalité d'où dérive le cours des phénomènes ?

(1) Cf. *La division du travail social :* liv. I. *La fonction de la division du travail,* chap. I, *La méthode pour déterminer cette fonction,* p. 50 sq.

(2) *Les Règles,* p. 126, 127, 135.

« *L'origine première de tout processus social de quelque importance*, nous répond-on, *doit être recherchée dans la constitution du milieu social interne*. » C'est un retour aux caractères morphologiques, dont on comprendra le bien fondé si l'on se rappelle que « la condition déterminante des phénomènes sociaux consiste dans le fait même de l'association », et, par conséquent, que ces phénomènes varient avec les formes, la composition même de l'association. Et M. E. Durkheim insiste avec force sur ceci : que, dans ce milieu interne, l'élément le plus caractéristique parce qu'il est le *seul facteur actif*, c'est le *milieu humain*, dont la *densité dynamique*, exprimée par « le degré de coalescence des segments sociaux », et la densité matérielle, qui, d'ailleurs, peut mesurer, sauf exceptions, la précédente, constituent les deux propriétés qui modifient le plus profondément les conditions fondamentales de l'existence collective, partant, le cours de tous les phénomènes sociaux (1).

(1) *Les Règles*, p. 138, 140. M. DURKHEIM invoque à l'appui ses nombreuses expériences personnelles. Il ne prétend d'ailleurs pas avoir atteint, au total, la cause première de la vie sociale. Les réserves qu'il ajoute sont d'un loyal esprit scientifique. Comp. *Le Suicide*, liv. I, où il recherche l'influence sur son objet de tous les *facteurs extra-sociaux*.

Ainsi la classification proposée comme but sera basée sur les caractères les plus essentiels, puisque la notion d'espèce dépend de l'importance du milieu social, qui résulte lui-même du mode de composition des agrégats sociaux.

Cet ensemble de règles reçoit encore une application au cas où l'on étudie un groupe particulier de faits, un problème d'étendue déterminée. Après une définition préalable de phénomènes examinés en général, il importe de parvenir à une classification des diverses formes normales et anormales distinctes qu'il comprend toujours, et à une classification — plus explicative — des différentes causes sociales, non individuelles, d'où dépendent ces formes différentes, c'est-à-dire encore des divers états sociaux en fonction desquels le phénomène varie. D'ailleurs la classification *morphologique*, qui réclame des descriptions de faits exactes et nombreuses, pourra bien, faute de documents, être parfois précédée par la classification *étiologique* (1). Il s'agit, au

(1) Cf. *Le Suicide*, liv. II, *Causes sociales et types sociaux*, chap. I, *Méthodes pour les déterminer*, p. 139 sq. En ce cas, une vérification s'imposera, qui consistera à redescendre *déductivement*, mais à l'aide de tous les renseignements qu'on possède, de la classification étiologique à la classification morphologique.

reste, pour arriver à l'une comme à l'autre, d'un examen objectif, procédant du dehors. Et les moyens, la technique proprement dite de cet examen, consisteront dans l'emploi de tous les documents mis à notre disposition, soit par le *droit*, en ses divers états, l'*histoire*, et l'*ethnographie*, si l'on étudie les faits « dans leur devenir et leur genèse », soit par la *statistique*, si on veut les connaître « dans leur fonctionnement (1) ». Une telle méthode est, en effet, le moyen le plus convenable de substitueraux faits d'ordre interne, individuel, qui frappent les psychologues, mais restent, de par leur nature, inobservables, tout au moins immesurables, donc peu comparables, des faits extérieurs qui offrent les caractères opposés. Souvent, même, une classification des diverses formes d'un phénomène résultera directement du classement objectif, d'après les sanctions, des différentes espèces de règles juridiques (2). Certes, si l'on travaille ainsi, les erreurssubjectives, même d'interprétation, auront

(1) Les règles juridiques et morales sont étudiées, dans *La division du travail social*, au moyen du premier procédé ; dans *Le Suicide*, à l'aide du second.

(2) Cf. *La division du travail*, p. 71.

peu de chance d'être nombreuses; et les hypothèses, naturellement contenues dans la définition préalable, seront le plus sagement vérifiées.

Il ne reste plus qu'à établir les règles relatives à l' « administration de la preuve ». Un seul moyen de preuve, et qui s'impose : la *comparaison ;* plus particulièrement la méthode des *variations concomitantes,* car la méthode des résidus suppose déjà connus nombre de faits, même de lois, et la méthode de concordance et de différence réclame aussi des inventaires de faits plus complets qu'on ne peut les fournir. Encore ces deux derniers procédés ne prouveraient-ils jamais l'existence d'un *lien* véritable entre les phénomènes : elles n'exposent que des successions. Au rebours, il convient seulement, pour que la méthode des variations concomitantes nous conduise à des rapports de causalité, qu'un parallélisme des valeurs de deux phénomènes soit reconnu dans un nombre suffisant de cas suffisamment variés, pourvu, comme il est naturel, qu'on interprète avec rigueur et méthode les résultats du procédé. Et cela est ici particulièrement avantageux, car les documents capables de

servir sûrement le sociologue, ne sont pas très abondants (1).

Le principe qu'on devra surtout ne jamais oublier, parmi ces comparaisons, c'est celui-ci : « A un même effet correspond toujours une même cause » : il y a, par exemple, selon leurs causes, plusieurs espèces de suicides, comme il y a plusieurs fièvres, fort différentes.

Enfin, s'il faut régler le maniement du procédé avec quelque détail, que le sociologue se souvienne que « de concordances sporadiques et fragmentaires on ne peut tirer aucune conclusion générale... Ce qu'il faut, c'est comparer non des variations isolées, mais des séries de variations régulièrement constituées, dont les termes se relient les uns aux autres par une gestation aussi continue que possible, et qui, de plus, soient d'une suffisante étendue ». Trois sortes de *séries* sont possibles, à former suivant des procédés qui varient pour chacune d'elles : elles comprendront « des faits empruntés à une seule société, — ou à plusieurs sociétés de même espèce, — ou à plusieurs espèces sociales distinctes ». Le dernier

(1) Cf. ci-dessous, chap. IV, in fine.

ordre de recherches s'imposera le plus souvent. « *Par conséquent, on ne peut expliquer un fait social de quelque complexité qu'à condition d'en suivre le développement intégral à travers toutes les espèces sociales* » ; et, pour éliminer la cause d'erreur provenant de la différence d'âge des sociétés observées, « *il suffira de considérer les sociétés que l'on compare à la même période de leur développement* (1). »

C'est alors que nous posséderons des *lois*.

(1) *Les Règles*, p. 153-169.

CHAPITRE IV

La méthode objective.

II. — *L'Ecole de la « science sociale ».*

« Il est inexact, selon M. Durkheim, que la science ne puisse instituer des lois qu'après avoir passé en revue tous les faits qu'elles expriment, ni former des genres qu'après avoir décrit, dans leur intégralité, les individus qu'ils comprennent. La vraie méthode expérimentale tend plutôt à substituer aux faits vulgaires, qui ne sont démonstratifs qu'à condition d'être nombreux et qui, par suite, ne permettent que des conclusions toujours suspectes, des faits *décisifs* ou *cruciaux,* comme

disait Bacon, qui, par eux-mêmes et indépendamment de leur nombre, ont une valeur et un intérêt scientifique (1). » M. Durkheim, de là, a tiré argument contre la méthode des monographies, car le principe de triage, qui dépasse nécessairement l'individu, ne saurait être fourni par les monographies les mieux faites. Cette méthode exige donc, avant qu'on ose formuler des lois, qu'on ait passé en revue et analysé dans toutes leurs parties, un très grand nombre d'individus. Elle est donc, concluait-il, la négation même de la science.

L'Ecole de la science sociale accepte tout à fait le premier, mais repousse le second terme de ce raisonnement peu rigoureux. Comme M. Durkheim, E. Demolins (1852-1907) a rejeté aussi bien que la méthode des théoriciens, celle des érudits. Les savants, dit-il, « ne procèdent ni par systèmes *a priori* comme les premiers, ni par accumulation de faits comme les seconds. Leur procédé peut se résumer dans la formule suivante : *Raisonner* A FOND *sur un* PETIT NOMBRE *de faits, jusqu'à ce qu'on en ait suivi l'enchaînement et déter-*

(1) *Les Règles*, p. 97 sq.

miné la classification. Chaque progrès de la science a été le résultat de la connaissance plus complète de quelques faits complètement analysés (1). » Et il en arguait en faveur de la méthode monographique. Une monographie bien faite, une seule observation suffit pour établir définitivement une loi et fixer un type. Quant au détail du procédé, et quant au principe de choix entre les divers individus dignes d'être analysés, c'est ce que ce chapitre a pour objet d'étudier.

L'Ecole de la science sociale n'a pas constitué sa méthode, en l'état actuel, du premier coup. C'est une œuvre de longue haleine et qui a usé deux générations de penseurs. F. Le Play fut le premier d'entre eux ; et il s'agit ici non point de l'apôtre qui s'essayait à appliquer aux réformes sociales des principes établis trop vite et en partie contestables, mais de l'observateur vigoureux — moins connu — des *Ouvriers européens* (2). Le Play tâtonna longtemps, chercha d'abord à observer directement les sociétés, dans leur ensemble. Sa

(1) *Comment on analyse et comment on classe les types sociaux*, dans : *La méthode sociale, ses procédés et ses applications*, par E. Demolins, R. Pinot, et P. de Rousiers, *Science sociale*, 2ᵉ per., fasc. n° 1, p. 91.

(2) *Les Ouvriers européens, étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe.* (1ʳᵉ édit. in-fol., imprim. impér. 1855 ; — 2ᵉ édit. 6 tomes in-8, Mame et fils, 1877-79.)

première découverte capitale fut de donner un fondement solide à la méthode d'observation sociale en fixant comme premier objet de cette observation la famille ouvrière. Le raisonnement par lequel il aboutissait là, était le suivant : « La société ne commence qu'avec le groupe. » Or, la famille est le groupe le plus simple (1), et c'est l'élément « au profit duquel fonctionne tout l'organisme social ». D'autre part, la vie de l'ouvrier est essentiellement propre à présenter la forme la plus élémentaire et la plus simplifiée de l'existence dans une société », pourvu qu'on observe un élément bien constitué, *normal, prospère* (2). Enfin il est incontestable qu'il y a entre la famille ouvrière et les autres institutions sociales « des rapports de dépendance et d'action liée (3). »

Tels furent les premiers points acquis de façon définitive. Ils devaient rester les seuls pendant

(1) C'est aussi pour avoir une base solide que la science sociale a d'abord étudié les sociétés simples, contrairement aux tendances de l'école sociologique, qui, accordant grande valeur aux statistiques et au droit formulé, étudie de préférence les sociétés modernes compliquées, les seules qui présentent ces éléments de travail.

(2) La notion de prospérité, au sens *statique*, possède, comme la normalité » chez M. Durkheim, une valeur qu'elle n'aurait pas au sens *dynamique*. Cf. *De la science à l'action*, note p. 12, et chap. IV.

(3) Nous nous permettons de renvoyer, sur tous ces points (constitution et application de sa méthode scientifique, grands traits de sa doctrine), à une étude sur F. LE PLAY, en préparation, qui sera publiée prochainement dans la collection *Science et Religion : Philosophes et Penseurs* (Bloud et Cie).

longtemps. Le Play ne sentait guère, en effet, le besoin de préciser davantage son procédé. Non pas que pour lui, plus que pour la *Science sociale* actuelle, l'observation de la famille ouvrière fût son but. De la famille observée, Le Play savait remonter à la vue générale de la société. D'emblée, par un effet de son génie et de son expérience, il voyait presque à coup sûr, parmi les faits d'organisation sociale, quels étaient ceux qui caractérisaient la société étudiée. Aussi ne se préoccupa-t-il pas de formuler les règles de ce discernement, et laissa-t-il simplement ouverte, pour qu'on y plaçât toutes les observations dépassant la famille, à la suite des seize compartiments dans lesquels viendraient se placer les divers éléments d'observation relatifs à la famille ouvrière, une série de compartiments dont l'objet restait indéterminé et le nombre illimité. Leur rubrique était, sans plus de précision, la suivante : *Eléments divers de la constitution sociale. Faits importants d'organisation sociale; particularités remarquables; appréciations générales : conclusions* (1).

(1) Cf. cependant *La Constitution de l'Angleterre* (1875), dont les douze livres furent aussitôt présentés comme un cadre à l'usage des monographies de sociétés.

C'était une lacune grave. Les successeurs immédiats de Le Play n'étaient pas préparés à se servir avec fruit d'un cadre aussi imprécis. Ils ne surent guère dépasser les monographies de famille. Même, en raison d'une autre lacune de la méthode, leurs monographies de famille sont restées incomplètes. Le mathématicien Le Play se flattait que tout se réduit à des chiffres. La monographie consiste, disait-il, dans « la description de la famille résumée dans le budget domestique ». Et encore : « Tous les actes qui constituent l'existence d'une famille d'ouvriers aboutissent plus ou moins immédiatement à une recette ou à une dépense (1). » C'était une erreur, comme une observation plus poussée en convainc : notamment la dépense matérielle n'exprime pas le degré de satisfaction des besoins intellectuels et moraux. A la vérité, Le Play semble s'en être aperçu : l'important, à son gré, résidait surtout dans la *conclusion* que l'étude du budget était propre à susciter. Seulement il n'a jamais dit comment, de cette étude, une telle conclusion pouvait être tirée à coup sûr.

(1) *Les Ouvriers européens* (2ᵉ ed.), t. I, p. 228, p. 225. V. tout le chap. IX.

Ainsi Le Play, par son œuvre personnelle, avait prouvé la fécondité de l'observation monographique. Ses disciples, par leur impuissance, étalaient l'imperfection du procédé.

L'un d'eux, H. de Tourville, dont l'œuvre est restée, en *Science sociale*, la plus considérable, encore qu'il ait peu écrit, s'attacha à découvrir, dans ses œuvres, la technique de Le Play, avec l'intention de « coordonner ensemble les différents ordres de faits sociaux (1), d'en fixer les rapports les plus proches, et d'aboutir ainsi à un plan d'analyse, à une nomenclature propre à guider les recherches des monographes ». Le but final, qui est resté celui de l'école dont il s'agit, était : 1° « de saisir complètement la famille ouvrière dans ses fonctions diverses », et 2° « de saisir, par la famille ouvrière, la société elle-même (2) ».

« Le grand progrès réalisé par la nomenclature, écrit E. Demolins, est d'avoir décomposé en tous leurs éléments les divers groupements qui

(1) L'École de la *science sociale* ne s'est pas attardée à définir le *fait social*. C'est, sans qu'on préjuge de sa nature, l'élément le plus simple qui constitue le groupement. Cf. P. DESCAMPS, *Science sociale*, 2e pér., 27 fasc., p. 97.

(2) P. DE ROUSIERS, *L'École de la Science sociale*, dans *La méthode sociale*, etc., *loc. cit.*, p. 30.

constituent une société et d'avoir ensuite disposé ces groupements dans l'ordre de leur enchaînement le plus ordinaire. » Elle « permet de ramener à l'état simple les phénomènes les plus complexes, de les étudier isolément et de les comparer entre eux (1). » A vrai dire, elle était surtout l'instrument d'analyse. Le procédé de synthèse, nécessaire pour comparer entre eux les types sociaux, ne devait être constitué que plus tard ; la classification des types sociaux, objet dernier de la science des sociétés, était encore fort lointaine.

Le point de départ de l'observation, c'est encore la famille ouvrière. Et la question essentielle, à son sujet, celle qui suggère presque toutes les autres, sinon toutes, porte sur les moyens d'existence dont la qualité importe ici tout autant, et plus, que la quantité. Donc, on étudiera d'abord *le lieu* (2) qui influe directement sur les moyens, par suite sur le mode d'existence

(1) E. Demolins, *L'Etat actuel de la science sociale* (brochure 1904), p. 4.

(2) *La nomenclature sociale*, ou *classification des faits sociaux*, comprend 25 grandes classes de faits, subdivisées en 326 éléments. Ces 25 classes ressortissent elles-mêmes de 5 grands chapitres, qu'on retrouvera, dans notre exposé, en lettres capitales. Nous soulignons, en italique, les 25 grandes classes de faits.

de la famille, et sur la nature de la société que cette famille représente. Et l'on remarquera qu'une société est d'autant plus compliquée qu'elle a des rapports plus indirects avec son lieu d'établissement. *Le travail* sera abordé ensuite, qui met en œuvre les ressources naturelles du lieu, en le transformant plus ou moins. Si l'on groupe alors les divers ordres de « propriétés » d'où une famille peut tirer des ressources : *propriété foncière, biens mobiliers, salaire, épargne*, on aura parcouru les six grandes divisions des moyens d'existence.

C'est le moment de pénétrer l'*organisation de la famille*, sa composition et les rapports de ses membres entre eux. L'étude de la famille ouvrière sera complétée par la considération de son *mode* (matériel) *d'existence* proprement dit : nourriture, habitation, vêtements, hygiène, récréations, — et de ses *phases d'existence :* mariages, naissances, maladies, décès.

Cette étude ainsi parfaite, il convient d'entreprendre celle des groupements qui lui sont superposés — et liés étroitement, — d'une part : *le patronage* et ses auxiliaires *(commerce, cultures intellectuelles, religion*, associations libres : *voisinage, corporations)*, qui sont encore du ressort

de la vie privée, — de l'autre, les groupements obligatoires, caratéristiques de la vie publique : *commune, union de communes, cité, pays* et *Etat*.

De la famille, nous nous sommes ainsi élevés jusqu'à la société, que tous les éléments distingués ci-dessous mènent à connaître sur son territoire national (CONSTITUTION DE LA RACE). Reste à l'étudier dans ses rapports actifs et passifs avec l'étranger : EXPANSION DE LA RACE — influence de L'ÉTRANGER. L'HISTOIRE DE LA RACE est enfin possible, et, avec elle, la détermination du RANG que cette race occupe dans le monde.

On a critiqué cette nomenclature, à laquelle on a surtout reproché soit de reléguer l'histoire de la race à un rang trop subalterne, soit de placer les cultures intellectuelles parmi les auxiliaires du patronage, alors qu'elles exercent, à ce qu'on pense, une action transformatrice considérable sur les sociétés, les âmes de peuple, et aussi sur les conditions du travail matériel. Elles seraient ainsi en rapport moins médiat avec la nature du lieu. Ne pouvant nous étendre sur l'exposition (1), nous

(1) Cf. Le *Cours de méthode de la science sociale*, publié par R. PINOT, *Science sociale*, t. XI et XII.

renonçons à accentuer les critiques. Nous remarquerons simplement que ce plan d'analyse reste perfectible (1).

La nomenclature connue, il importe d'examiner son emploi. Comment surtout peut-on arriver à coordonner les éléments que la première opération dissocie, pour arriver à la connaissance d'un type social, et s'élever de l'observation d'une famille à celle d'une région, à des comparaisons, à une classification générale ? Tel est bien le but. « L'analyse pour l'analyse est une opération insuffisante. Ce travail serait stérile. On analyse pour arriver à coordonner les faits, afin de dégager les lois. »

Pour y arriver, on note sur une fiche différente chacun des faits relatifs à une famille et à un groupement disposés, au préalable, « dans l'ordre

(1) Les derniers compartiments de la nomenclature surtout donnent l'impression de l'artificiel. C'est que H. de Tourville s'était servi pour l'établir d'une monographie de Le Play, celle des Bachkirs, pasteurs demi-nomades (*Ouv. eur.*, 2e éd., t. I, p. 1), c'est-à-dire de la monographie d'une famille du type le plus simple, ne prêtant donc à aucune classification rigoureuse des éléments sociaux caractérisant la « vie publique ». Le chapitre intitulé : *Rang de la race*, correspond d'ailleurs à la période de synthèse et non plus à celle d'analyse.

de la complication sociale croissante » qui est celui de la nomenclature. La recherche de leurs rapports, des actions et des réactions que chacun d'eux peut avoir sur les autres, c'est-à-dire de leurs *répercussions* mutuelles, offrira alors la plus grande facilité. « On présente successivement *chacun* de ces faits à *toutes les divisions* de la nomenclature, et on les examine, à propos de chacune de ces divisions, en se posant chaque fois les deux questions suivantes : 1° Ce fait influence-t-il cette division et comment ? — 2° Cette division influence-t-elle ce fait et comment ? » C'est le travail de synthèse dont E. Demolins, avec son exubérance ordinaire, a chanté quelque part la luxuriante fécondité (1). « On tient dès lors, dit-il, la clef de la science », car les répercussions ainsi constatées sont autant de relations de causes à effets, et l'on sent que « si l'on possédait plus de répercussions, on verrait les lois apparaître d'une façon tout à fait automatique. »

(1) E. Demolins, *Comment on analyse et l'on classe les types sociaux, loc., cit.*, p. 65, 68, 69, 70 sq. — A remarquer dès maintenant que, pour que ce travail appliqué aux éléments établis à propos d'une région ou d'une société, puisse avoir un heureux résultat, il est nécessaire de bien choisir la famille à monographier. Cf. ci-dessous p. 77-78.

La *science sociale* demeura en cet état pendant quelque temps. La nomenclature avait « fait faire un pas énorme à la science, en fondant une classification nouvelle des sociétés humaines, non plus sur un seul fait, mais sur l'ensemble des éléments dont elles sont composées (1). » Pourtant, il restait à réaliser un double progrès. « Il fallait d'abord un moyen d'enregistrer méthodiquement toutes les répercussions actuellement connues, afin d'être tenu constamment au courant de l'état actuel de la science... Il fallait ensuite un instrument de précision permettant de constater et de corriger les erreurs d'observation (2). Ces progrès furent accomplis, à une époque toute récente, par l'établissement d'un *répertoire méthodique des répercussions sociales* (1° énoncé de chaque répercussion, suivant l'ordre de la nomenclature ; — 2° causes qui les expliquent. — 3° renvoi aux textes qui les justifient), où chaque répercussion figure deux fois : à la division qui

(1) P. Descamps. *Préface au Répertoire des Répercussions sociales* : Sc. soc., 2e pér., 41e et 42e fasc. (Déc. 1907), p. 11 et sq.

(2) E. Demolins, *L'État actuel de la science sociale*, p. 9.

produit la répercussion (cause), et à celle où la la répercussion vient aboutir (effet).

La comparaison des répercussions simples analogues établies par des observateurs différents dans des pays divers, permet d'en préciser l'énoncé, et conduit à des *lois sociales* : « La loi est une répercussion à la fois généralisée et précisée (1). »

Si maintenant on groupe en *tableaux synoptiques* toutes les répercussions relatives à un même pays, en classant les répercussions, « non plus d'après la nomenclature, mais d'après les régions », et « dans l'ordre où elles s'engendrent les unes les autres (2) », on fixera par le fait même des types sociaux, dont la formule sera établie soit d'après les causes qui ont contribué à leur formation (formule de formation), soit d'après les principaux effets qui ont résulté d'elles (formule d'évolution). C'est alors qu'on peut comparer entre eux les types sociaux et les classer. Cette classification, ébauchée à plusieurs reprises (3),

(1) P. DESCAMPS, *Les derniers travaux, Science sociale,* 2ᵉ pér., 39ᵉ fasc., p. 78.

(2) *Id., Préface* citée, p. 17.

(3) E. DEMOLINS, *Comment la route crée le type social* (Firmin-Didot) 1901. Cf. la critique par M. DURKHEIM : *Notes critiques,* 25 mai 1901.

n'a atteint un certain degré de rigueur scientifique que depuis le classement des répercussions : encore reste-t-elle, sans doute, fort critiquable. C'est la démarche suprême du savant. « La nomenclature, qui est le procédé d'analyse d'une famille, part du particulier pour arriver au général ; la classification, qui est le procédé de mise en ordre des familles et des groupements superposés, part du général pour arriver au particulier. Elle va de la formation sociale à la famille (1). » La classification des types sociaux rejoint le point de départ de la nomenclature ; le cercle est fermé ; l'œuvre scientifique parfaite.

On comprendra d'ailleurs que dans leur œuvre d'investigation, les sociologues puissent, de plus en plus aisément, brûler certaines des étapes prescrites. « A mesure que la science avance et qu'un plus grand nombre de types sont décrits, l'analyse révèle une quantité croissante de phénomènes, de relations de cause à effet déjà connus... Il suffit donc de constater qu'elles se vérifient, mais sans insister. Ce qu'il est intéressant de détermi-

(1) *Id.*, *Classification sociale*, *Sc. soc.*, 2e pér. fasc. [illegible], p. 12.

ner, ce ne sont pas les ressemblances avec les types déjà connus, mais les différences (1). »

Quant à l'*œuvre d'exposition* qui, à son tour, doit avant tout décrire les types par différence, à partir des types les plus caractéristiques de chaque série (2), elle n'est pas astreinte à suivre la même marche lentement progressive que la précédente. Elle doit « présenter les éléments du type dans l'ordre où ils s'enchaînent et s'engendrent les uns les autres, en commençant par le phénomène le plus simple et le plus facilement constatable (3). » Et pourvu qu'elle arrive au but à temps, on lui accorde toute liberté d'allures. Le plan de la description variera donc suivant chaque type. Il y a un ordre pour chaque sujet, qui est son ordre. « Jamais il n'est entré dans la pensée d'H. de Tourville que toute étude sociale devait commencer par la description du *lieu,* pour se continuer, dans un ordre invariable, par celle du *travail,* de la *propriété,* etc. »

M. des Rousiers, qui présente cette remarque,

(1) E. Demolins, *Comment on analyse,* etc. *loc. cit.*, p. 88.

(2) Cf. pour un exemple (la Normandie), *id., ibid.,* p. 77.

(3) *Id., ibid.,* p. 87.

ajoute que « la classification guide le monographe assez sûrement dans ses recherches pour se dispenser de le guider dans sa rédaction... Une société est construite en raison de la formation extérieure et des nécessités présentes de ceux qui en font partie ; c'est à cela qu'elle doit son existence et sa physionomie ; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les détails viennent se grouper. » On comprend aussitôt que « cette manière de procéder exige du monographe un travail personnel considérable (1), » et qu'ainsi la méthode de la science sociale n'est pas une machine à démonter et à remonter les sociétés, sans que l'intelligence intervienne.

Même en ce qui concerne le travail de recherche, la part est belle pour l'intelligence. Dès la première démarche, elle doit mettre en œuvre toutes ses ressources, car « la famille qui doit servir de point de départ à l'étude d'un pays, ne doit pas être prise au hasard (2). » Il faut trouver « une famille représentative du milieu social que l'on veut étudier (3) ». L'observateur peut et doit

(1) P. des ROUSIERS, *op. cit.*, p. 35 à 38.
(2) E. DEMOLINS, *op. cit.*, p. 75.
(3) P. DESCAMPS, *Les derniers travaux*, p. 82.

dominer son sujet. Il doit l'avoir débrouillé *avant même de commencer l'observation directe,* ce qui revient *à faire une ou plusieurs hypothèses* « à la lumière des résultats déjà acquis à la science et des renseignements généraux qu'il aura recueillis sur le type dont il veut entreprendre l'étude (1). » Aussi, malgré l'effort que la *science sociale* a tenté pour « rendre les procédés plus mécaniques, plus automatiques », surtout depuis 1906, après que l'idée des répercussions fut affermie, l'hypothèse, et par elle, l'intelligence imaginative et critique conservent un rôle directeur tel qu'on ne peut, par rien, y suppléer (2).

Le reproche de tyrannie, exprimé par des critiques appartenant aux écoles psychologiques, ne porterait donc pas. Celui d'étroitesse non plus, car l'école de la *science sociale* ne méprise ni les travaux historiques et géographiques contemporains, ni l'érudition juridique, ni même absolument, semble-t-il, au moins en cas d'étude d'un problème particulier, les résultats de la statistique. Enfin, l'allusion à l'hypothèse qui

(1) E. Demolins, *op. cit.*, p. 76.

(2) Cf. sur l'hypothèse, P. Descamps, *op. cit.*, p. 81, sq. V. aussi, E. Demolins, *op. cit.*, p. 77, § 4 : *L'application de l'hypothèse à l'étude d'une région*.

précède, sans que nous puissions, encore une fois, pénétrer avant dans les controverses, fournit également une réponse définitive à l'objection de M. Durkheim par laquelle ce chapitre commençait. Le principe de triage qui détermine quelle famille est assez caractéristique d'un type pour qu'il convienne de commencer par elle l'étude de ce type, est découvert ; même il se rapproche de bien près d'un procédé employé très souvent comme guide, nous l'avons vu, par M. Durkheim, et l'on n'éprouve ici nul besoin de monographier, avant d'oser rien conclure, une foule étouffante d'individus (1).

(1) La méthode de la *science sociale* ne permet pas aussi aisément que la précédente d'étudier un élément social ou un problème particulier. Présenter l'élément étudié aux divers compartiments de la nomenclature, en cherchant, à propos de chacun d'eux, les répercussions, ce procédé ne saurait être considéré comme une méthode ferme et suffisante. Il est, tout au plus, une indication. Une étude particulière devrait seulement être poursuivie en fonction des données générales déjà élaborées par la *Science sociale*. La recherche et l'exposition resteraient très libres.

CHAPITRE V

L'attitude psychologique.

En dehors de la connaissance historique, en dehors aussi de la connaissance abstraitement limitée à un facteur particulier de l'activité collective, une troisième forme de la connaissance sociale, à n'en plus douter, est possible.

La sociologie générale, comparée, génétique, ne risque pas de rester sans objet propre. Qu'on définisse les faits sociaux en fonction du pouvoir coercitif qu'ils sont susceptibles d'exercer sur l'individu, ou, plus simplement, comme l'élément le moins complexe qui constitue les groupements

humains, on accorde, dans l'un et l'autre cas, la spécificité de l'objet sociologique, et, à la fois, son objectivité. Il y a des phénomènes dont l'existence et les caractères ont pour sources l'existence et les modifications d'un groupement. Ils peuvent être étudiés en eux-mêmes, en dehors de leurs manifestations individuelles. L'on peut les enchaîner, *sans intermédiaire,* les uns aux autres, et l'on peut établir leurs répercussions *mutuelles,* formuler les lois constantes qui les régissent, sans rencontrer, semble-t-il, les jugements divers et les volontés ondoyantes des individus.

Une question, pourtant, ne laisse pas de se poser. L'explication « objective » est-elle satisfaisante ? En tout cas, ne peut-on pas lui en superposer une autre, plus profonde ? Peut-on vraiment enchaîner un fait social à un autre, sans intermédiaire ? Ne sent-on pas le besoin de remonter à quelque moment jusqu'à ces âmes humaines qu'aident dans leur épanouissement ou que brisent avec brutalité les forces dont on s'occupe, et sans lesquelles, après tout, le développement social n'aurait aucune existence ?

A la vérité, il est une première forme de la recherche psychologique qu'on peut, sans doute, écarter d'un mot : celle qui se référerait surtout à

la psychologie individuelle, et s'attarderait avec complaisance à retracer les singularités curieuses des « grands » et des « petits hommes ». Qu'on insiste sur l'intérêt que présentent de telles études pour l'œuvre sociologique, pourvu qu'y soient indiquées les répercussions d'un milieu social sur un développement psychique, on a raison. Mais tout ce qui est utile à la sociologie n'en est pas, pour autant, partie intégrante. Et nous aurions à redire ici les mêmes remarques que sur l'histoire. Détailler la vie d'une âme, c'est une tâche semblable, par plus d'un côté, à celle qui s'offre à l'historien. C'est un effort descriptif, et qui n'atteint pas à la science. On comprend que quelque chercheur soit « empoigné » par le détail de la mentalité d'un peuple, d'une classe, d'une famille, d'un homme qui vécut pour après mourir, et qu'il songe surtout à en faire saillir la valeur insigne et unique. On comprend d'un poète, aussi d'un homme d'action qui veut travailler sur des intelligences, sur des volontés, qu'ils suivent avec un intérêt frissonnant l'évolution de quelques âmes d'élite, les évolutions et les révolutions des consciences individuelles dans le présent et dans le passé. Le prix d'une âme est infini. Mais toute science, à l'entendre comme G. Tarde lui-

même (1), suppose en premier lieu des relations de cause à effet, et puis des similitudes et des répétitions. L'étude psychologique la plus fouillée, comme la description historique la mieux enchaînée, est en dehors de la science, encore qu'elle puisse, si l'érudition n'empêche pas d'y voir clair, la préparer. Et Tarde encore, qui attribuait au facteur humain le plus individualisé, le plus original, à l'inventeur, une si capitale importance dans l'évolution sociale, regardait ses propres travaux sur l' « Invention » comme plus proches de la philosophie, ses travaux sur l' « Imitation » comme plus proches de la science.

Enfin l'on comprend que les réformateurs sociaux encore donnent, d'instinct, leurs préférences à des méthodes qui semblent leur permettre des transformations — et des rêves — d'une toute autre envergure que ne le permet, par exemple, M. Durkheim (2). Et, de fait, cette sollicitude, ce

(1) *Les lois sociales* (Alcan, 3e éd. 1908), *Introduction*, p. 9 sq.

(2) *Les Règles*, p. 80 sq. Cf. *De la science à l'action*, p. 20 sq. Tous les psychologues n'ont pas cependant grande audace, et nombre d'entre eux observent sans oser, que guère, juger, persuadés qu'ils sont, eux aussi, de l'impuissance des principes, et même, semble-t-il, de la raison. Cf. une curieuse discussion à la *Société française* de philosophie, où M. Bureau soutenait des idées analogues à celles que nous avons exposées dans : *De la science à l'action*, rapportée par P. ARCHAMBAULT, dans le *Bulletin de la Semaine*, 8 avril 1908, p. 159.

zèle à marquer les profonds changements qui naquirent peut-être, parfois, du génie d'un seul, ne s'opposent pas, en bonne philosophie, à l'acceptation du déterminisme général, dans la mesure relative où la constitution d'une science des sociétés le réclame. Pourtant ils partent, répétons-le, d'un autre « naturel », et la légitimité, la haute valeur même dans le domaine de l'action, des préoccupations psychologiques, ne doivent pas nous donner le change sur leur valeur dans celui de la science.

Par les réflexions qui précèdent, la question d'abord posée est seulement reportée plus loin. Il est une psychologie sociale qui porte des lois générales ; c'est pour prouver la nécessité de celle-ci qu'interviennent avec vigueur, on le sait déjà, les sociologues allemands des sciences sociales séparées, en France, G. Tarde, et, autour de lui, un grand nombre (1).

Non pas que ces sociologues se montrent dédaigneux des procédés de détail capables de conduire à une connaissance exacte et méthodique de la

(1) Cf. P. Gemahling, *La méthode psychologique et la science économique contemporaine* (citations concordantes, approuvées par l'auteur, du français Tarde, de l'allemand Wagner et de l'anglais Marshall), *le Sillon*, 25 février 1908.

réalité sociale, quelle qu'elle soit en son fond ; et leur pensée à ce sujet nous obligera justement à être, ou nous permettra d'être brefs, en une étude qui veut traiter de la méthode proprement dite. Il s'agit chez eux, non d'un ensemble original de règles, mais d'une attitude, non d'une discipline particulière, mais d'une tendance générale de l'esprit. L'allusion aux sociologues allemands fait assez soupçonner que la tendance dont il est question n'a pas pour effet nécessaire l'exclusion, au total, de la technique employée par les autres écoles. Cette tendance, d'ordre général, réaction contre l'attitude empiriste et mécaniste, d'ordre général elle-même, se superpose aux disciplines propres à chaque branche des sciences sociales. De même en sociologie comparée. Tout comme Wagner rétablit la préoccupation psychologique pour enrichir les prémisses des raisonnements des anciens économistes et les hypothèses qui les guidèrent, bien plutôt que pour transformer le mode dont ils raisonnèrent et leurs procédés (1),—Tarde n'a pas entendu rejeter la technique dont il jugeait

(1) Comp. Bouglé. « Les erreurs de l'ancienne école sortent moins de sa méthode déductive que du point de départ de ses déductions. Il importe de changer, non pas tant le mode de raisonnement... que ses prémisses... » *Les sciences sociales en Allemagne* (in-16°, Alcan, 1902), p. 81.

moins original d'exposer les démarches. C'est lui qui veut mettre au service de la sociologie, plus qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, l'archéologie et surtout la statistique qu'il appelle quelque part la « méthode sociologique par excellence (1). » Il désirait aussi que s'établît un accord entre un grand nombre de sociologues décidés à observer, en suivant un plan identique de monographie, les diverses régions de la France (2).

Ainsi, les psycho-sociologues, sauf exception, ne refusent pas, le cas échéant, d'user de tous les procédés qu'ils laissent à d'autres le soin de décrire plus en détail. Les procédés qu'ils repoussent sont ceux qu'ils jugent contradictoires à la tendance qui les caractérise. Ils insistent sur la nécessité où l'on est, dès qu'on aborde l'étude du

(1) *Les lois de l'Imitation* (Alcan, 4e éd., 1904), p. 115.

(2) « Vous verrez que de l'ensemble de *monographies* pareilles, éminemment instructives, ne pourraient manquer de se dégager les plus importantes vérités... Ces monographies *narratives* différeraient profondément des monographies *descriptives* et seraient tout autrement éclairantes... Il serait bon, pour une telle recherche, de procéder par voie de questionnaire d'abord très limité : on pourrait se demander, par exemple, dans certaines régions du Midi, par qui et comment s'est introduite et s'est propagée, parmi les paysans, l'habitude de ne plus saluer les propriétaires de leur voisinage, — ou sous quelles influences commence à se perdre la foi en la sorcellerie, aux loups-garous, etc... » — Comp. l'*Enquête sur le Pays*, poursuivie par la *Science sociale*, sous la direction de M. P. Descamps.

contenu des formes sociales, et qu'on ne se contente plus de classer seulement ces formes — entreprise d'ailleurs difficile tant que la première n'est pas achevée —, de porter toute son attention sur l'aspect psychologique de ce contenu : « Toute œuvre économique contient du sang humain, de la force musculaire humaine, de la pensée humaine(1). » « C'est en idées, en croyances, en désirs que se traduisent finalement tous les phénomènes statiques ou dynamiques dont se compose la vie des sociétés (2). » Aussi présentent-ils, contre les critères de M. Durkheim, les critiques les plus véhémentes. La méthode juridique et statistique n'atteint des sociétés que l'extérieur. Les variations des codes ne sont même pas parallèles aux variations des sentiments juridiques, ni, à plus forte raison, à celles des sentiments moraux proprement dits. « Un sentiment peut être très vivant sans éprouver le besoin de se formuler.

(1) G. DE GREEF, *op. cit.*, p. 220. Cf. p. 247.

(2) G. PALANTE, *Précis de sociologie* (Alcan, in-16°, 1901), p. 3. — Comp. les points de vue psychologiques de G. LE BON : *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* (in-16°, Alcan, 6° édit., 1901) ; de A. FOUILLÉE, *Psychologie du peuple français*, in-8°, Alcan, 2° éd., 1901), *Psychologie des peuples européens* in-8° Alcan, 2° éd, 1903), S. JANKELEVITCH, *Nature et Société* (in-16°, Alcan, 1906) ; Cf. n. p. 137, etc.

Bien plus, n'est-il pas souvent juste de dire que le moment où il commence à s'exprimer, à entrer dans les choses marque le moment où il commence à décliner, à sortir des consciences (1)? » La méthode monographique objective mérite des reproches semblables (2). On ne peut conclure de l'extérieur à l'intérieur. Et les psychologues font valoir que l'introspection repoussée si loin par les autres écoles peut elle-même atteindre des phénomènes exacts, aussi objectifs qu'il est désirable.

De telles critiques portent souvent avec elles quelque exagération. Il serait puéril de prétendre que M. Durkheim oublia toujours qu'il traitait des réalités humaines. Il a affirmé que, dans le milieu social interne auquel, nous l'avons vu, il attribue une si grande importance, c'est le milieu proprement humain qui est l'élément actif et transformateur, lui seul, et non les choses : objets matériels, produits de l'activité sociale antérieure, droit constitué, mœurs établies, monuments.

(1) Bouglé, *op. cit.*, p. 119. Comp. G. Tarde, *Lois de l'imitation*, p. 115, et v. la préface. Et cf. la réponse de M. Durkheim, *La division du travail social*, p. 57 sq.

(2) Cf. R. Worms : *Philosophie des sciences sociales*, t. II : *La méthode*, ch. x (in-8°, Giard et Brière, 1900).

« On doit comprendre, dit-il, combien il serait injuste de s'appuyer sur ces mots de conditions extérieures et de milieu, pour accuser notre méthode de chercher les sources de la vie en dehors du vivant. » Et il conclut ce développement en reconnaissant, malgré son parti pris mécaniste, le caractère spontané de tout ce qui vit (1). — Des réserves du même ordre pourraient sans doute être relevées çà et là, dans maint travail de la *science sociale* (2).

Il n'en est pas moins vrai qu'on rencontre entre les attitudes des deux séries d'écoles d'importantes différences qui les rendent, en fait, sinon contradictoires, du moins contraires. Les psychologues se défient de modes d'observations qui n'atteignent pas directement les âmes vivantes. Pour connaître le droit, selon Ihéring, il faut remonter

(1) *Les Règles*, p. 130 à 148. Cf. aussi, *passim*, ses autres ouvrages par ex. : *Le suicide*, p. 272, sq. 362 etc. Cf. encore un article sur *Le divorce par consentement mutuel, Revue politique et parlementaire*, n° du 5 mai 1906.

(2) Sinon de E. Demolins, du moins de ses collaborateurs. Cf. P. des Rousiers, *op. cit.*, p. 37, sq. — Comp. l'importance assignée par M. P. Bureau à l'intensité psychologique des divers besoins de l'ouvrier, dans *Le Contrat de travail* (Alcan 1902), n. p. 170, sq. L'épithète « matérialiste », appliquée à l'ensemble de l'Ecole, par ex. par M. Carcopino : *Revue intern. de l'Enseignement*, fév. 1908, nous paraît bien un peu exagérée.

jusqu'à ses causes, lesquelles ne sont pas visibles dans les Codes, mais sont cachées dans les âmes ; il faut donc pénétrer dans les âmes. G. Tarde même, s'il en appelle à la statistique, qui semble la méthode objective par excellence, veut par ce procédé tracer la courbe des accroissements, stationnements et décroissements de chaque idée, de chaque besoin et de chaque désir ; de même, c'est de monographies surtout psychologiques qu'il nous entretient. Il s'agit d'*imitations* à constater. Et pour arriver ici, comme le réclame le progrès de la science, à remplacer « des similitudes et des différences fausses et vagues, en petit nombre, par d'innombrables similitudes variées et précises (1) », c'est une *psychologie sociale*, dont le contenu fourni par l'observation, soit aussi riche que possible, qu'il convient de construire.

Sinon, fait-on remarquer (2), l'on en revient à quelque *réalisme* inintelligible et mystérieux. L'explication qui procède en allant d'un phénomène social à un autre, sans accepter d'intermé-

(1) *Les lois sociales*, p. 15.

(2) *La logique sociale* (in-8 Alcan 1895), préface.

diaire, signifie que ces faits sont des réalités autonomes qui portent en soi puissance active, ou n'a aucun sens. Or la réflexion la plus élémentaire démontre aussitôt que « s'il n'y avait pas de conscience pour connaître, pour interpréter, pour aimer les choses sociales, celles-ci seraient pour la société comme si elles n'existaient pas ». « Sans vie psychologique, pas de vie sociale. » La vie sociale spécifique consiste essentiellement dans les réactions qui se produisent entre les consciences, ou, si l'on veut, entre ces éléments qui sont communs à toutes les consciences composant un groupe, précisément parce qu'elles le composent, c'est-à-dire entre la conscience sociale et les conditions du milieu physique, historique, etc. « Ces réactions sont évidemment des phénomènes psychologiques, se réalisant à travers le milieu physique (1) ». Et même ne peut-on pas dire que si les phénomènes sociaux sont *coercitifs,* c'est seulement dans la mesure où l'opinion consent, plus ou moins consciemment, à leur accorder cette autorité ? La répartition géographique des individus ne peut pas modifier le type social sans intermédiaire. Les phénomènes extérieurs n'agis-

(1) Bouglé, *op. cit.* p. 151.

sent sur l'homme qu'en lui présentant des motifs intelligibles, tout au moins en suscitant en lui des besoins, des désirs plus ou moins confus qu'il cherche ensuite à réaliser.

Qu'on examine l'une des plus élémentaires répercussions de la *science sociale*. Pourquoi la steppe développe-t-elle l'art pastoral, sinon parce que la nature du lieu détermine dans la conscience sociale du groupe un état ou une série toujours complexe d'états qui le pousse à réagir de telle sorte qu'elle produit la modification constatée dans le régime extérieur du travail ? « Tout se passe donc dans la sphère de l'opinion publique ; mais celle-ci est proprement ce que nous appelons le système des représentations collectives. Les faits sociaux sont donc des causes parce qu'ils sont des représentations ou agissent sur des représentations. Le fond intime de la vie sociale est un ensemble de représentations (1). »

Ces réflexions justes comme elles sont, on comprend que plus d'un esprit pénétrant aient trouvé regrettable de s'adonner surtout à l'étude des formes extérieures, et se soient de préfé-

(1) Fauconnet et Mauss, *Grande Encyclopédie*, V° Sociologie, tome XXX, p. 171, col. 2.

rence attachés à celle du facteur humain, cause suprême des évolutions sociales. L'occasion offerte de discerner l'action exacte d'une cause est, en effet, unique. Les autres sciences ne livrent que des rapports de succession. Ici seulement nous possédons une vraie cause, et c'est dommage, comme on le dit, pour une fois qu'on la rencontre, de l'abandonner sans la saluer qu'à peine, avec une révérence de cérémonie, pour reprendre aussitôt une méthode froidement, ascétiquement objective.

« En matière sociale, écrit Tarde, — et c'est l'idée maîtresse de toute son œuvre, — on a sous la main, par un privilège exceptionnel, les causes véritables, les actes individuels dont les faits sont faits, ce qui est absolument soustrait à nos regards, en toute autre matière. On est donc dispensé, ce semble, d'avoir recours pour l'explication des phénomènes de la société à ces causes, dites générales, que les physiciens et les naturalistes sont bien obligés de créer sous le nom du forces, d'énergie, de conditions d'existence et d'autres palliatifs verbaux de leur ignorance du fond clair des choses (1). » Et encore : « En

(1) *Lois de l'Imitation*, p. 1. — *Psychologie économique* (in-8, Alcan, 1902), t. II, p. III. Cf. ce qu'il dit du « préjugé à la mode, suivant lequel les faits généraux de la vie sociale seraient régis, non par des volon-

sociologie, nous avons, par privilège singulier, la connaissance intime de l'élément qui est notre conscience individuelle aussi bien que du composé qui est l'assemblée des consciences (1). »

Aussi s'emporte-t-il avec feu contre ceux qui, hantés par l'ordonnance rigoureuse des prétendues lois découvertes par les sciences naturelles, abordent la science sociale avec des méthodes ailleurs nécessaires, ici d'une pauvreté déconcertante, qui s'embarrassent à plaisir d'abstractions et d'entités factices, et prétendent — entreprise dont il faudrait rire si l'on n'en apercevait trop les résultats déplorables — raisonner sur la vie de l'homme parmi les hommes, sans s'inquiéter précisément de la vie même de cet homme, de cette chair, de cette intelligence, de ce cœur que le jeu admirable et terrible des lois sociales tantôt excite, ravit, transporte, sans d'ailleurs leur sourire, et, tantôt, ravage et broie, sans sortir davantage de son impassibilité.

Les psycho-sociologues en viennent par là à donner une grande place à l'étude des *fins*, à la

tes et des intelligences humaines, mais par des mythes appelés lois naturelles. » *Lois de l'Imitation*, p. 131. — Comp. PALANTE, *op. cit.*, p. 22.

(1) *La sociologie élémentaire* in *Annales de l'Institut international de sociologie*, p. 222.

« téléologie », équivalente pour eux à la recherche des véritables *causes*. Ils retrouvent ainsi le *subjectivisme*, sans lequel ils affirment qu'en dernière analyse la sociologie peut décrire, mais non pas expliquer : l'on reste dans le domaine des sciences physiques tant qu'on refuse de s'intéresser aux systèmes téléologiques et aux syllogismes logiques qui sont le caractère spécifique et la cause même de la vie en société.

Sur ces points, l'opposition des objectivistes est rigoureuse. C'est, au contraire, selon ceux-ci, l'explication psychologique des faits sociaux qui « ne peut manquer de laisser échapper tout ce qu'ils ont de spécifique, c'est-à-dire le social (1) ». Assigner aux phénomènes sociaux comme conditions déterminantes certains états psychiques, c'est prendre l'effet pour la cause. « Les représentations, émotions, tendances collectives n'ont pas pour causes génératrices certains états de la conscience des particuliers, mais les conditions où se trouve le corps social dans son ensemble. » Les caractères de la nature humaine ne sont pas la

(1) E. DURKHEIM, *les Règles*, p. 131. Cf. sa critique du point de vue téléologique, p. 116 sq.

cause de la vie sociale. Ils la rendent seulement possible. Les fins subjectives n'expliquent rien. A aucun moment de l'œuvre scientifique la téléologie ne doit intervenir.

Si les objectivistes sont loin, comme nous l'avons marqué en empruntant à dessein leurs propres paroles, de nier l'importance de l'état des facteurs psychiques, au point même de dire eux-mêmes que « la sociologie est une psychologie », c'est « à la condition expresse d'ajouter que cette psychologie (sociale) est spécifiquement distincte de la psychologie individuelle. » Il s'agit de « phénomènes psychiques d'un genre nouveau (1) ». Et l'on peut parler d'une conscience collective distincte des consciences individuelles ; et l'on peut dire : le groupe sent, pense, agit autrement que ne feraient ses membres, s'ils restaient isolés.

Après cela, il faut bien convenir malgré que les représentations de la conscience collective soient produites par une élaboration *sui generis* — dont la cause spécifique est la réunion, la vie en groupe — des mêmes données dont se composent les représentations individuelles, qu'il n'y a pas solution de continuité entre les deux ordres de

(1) Fauconnet et M. Mauss, *op., cit.*, p. 1.1, col., 2.

représentations. La vie psychique de la société ne se réalise pas en dehors des individus. Le « réalisme » n'est plus qu'un souvenir, et les objectivistes n'ont certes nulle envie de le ressusciter. Un rapprochement semblerait donc possible, de ce point de vue, entre les tenants des écoles modernes les plus diverses de tendance. Mais ce rapprochement est pour ainsi dire idéal, et, jusqu'à nouvel ordre, sans grande influence sur l'emploi pratique des deux méthodes. Tandis que, pour les objectivistes, l'explication adéquate des faits sociaux constants ne peut être fournie que du dehors, sans recourir aux motifs individuels, aux fins subjectives, parce que l'élément important de la vie sociale, c'est justement celui qui dépasse l'individu, les psychologues, au contraire, persistent à penser que l'explication dernière de la vie sociale, laquelle vaut seule sans doute qu'on la recherche avec patience, réside dans l'intimité mouvante des consciences, dans la vie psychique personnelle des hommes qui composent la société. « L'individuel écarté, le social n'est rien (1). »

(1) G. Tarde : *La sociologie élémentaire, loc. cit.*, p. 233. Cf. *la critique de* M. Durkheim. *Le suicide*, p. 350, sq.

Telles quelles, l'une et l'autre attitude, soutenues par des hommes de talent, ont rendu à la connaissance sociale des services considérables. Ni on ne pourra, après leurs travaux, déduire simplement les lois sociales d'une psychologie banale et préconçue, complaisante à l'esprit de système, sans observer à aucun moment les réalités extérieures, ni on ne pourra observer ces réalités comme des choses sans se souvenir aussitôt, — et, par là, acquérir la prudence, — qu'on a devant soi des actes, des désirs, des jugements humains variés et variables, pour tout dire : des formes d'une activité vivante, et, parmi les activités vivantes, intelligente et libre. C'est, à la fois, à ces deux points de vue, que l' « homo œconomicus » est dépassé.



CHAPITRE VI

Synthèses et Conclusions.

Notre tâche d'exposition est achevée. Nous ne pouvons prétendre critiquer, maintenant, sans qu'on les voie à l'œuvre, les conceptions diverses que nous avons rencontrées, ni, non plus, tenter, en quelque vingt courtes pages, un traité général de la méthode. Présentons seulement quelques observations raisonnables, et qui donnent à penser.

Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur la préparation générale que doit s'imposer le futur sociologue, désireux d'éviter les écueils dont on a parlé (1). C'est l'habitude de marquer l'utilité d'une formation *biologique*. Mais tout ce qu'on

(1) Sur tous ces points, cf. l'ouvrage, un peu indigeste, de H. SPENCER : *Introduction à la science sociale* (in-8, Alcan, 13e éd.).

tient à dire, c'est qu'il s'agit, avant d'entreprendre aucune investigation sociale, d'acquérir l'esprit positif; et toute discipline conviendra qui le donne. On raisonne tout autant, de façon aussi serrée, avec un souci aussi minutieux du fait exact, dans les sciences de l'homme que dans les sciences de la matière, brute ou vivante. Cultiver d'abord celles-ci aidera, avec moins d'obstacles sans doute, à secouer les prénotions, les préjugés et les fâcheuses, les tendancieuses habitudes de pensée. Après cela, la préparation la plus directe à l'œuvre sociologique, comme il ressort déjà de ce qui précède, sera toujours la pratique des méthodes de l'*histoire,* le maniement des textes et des statistiques, et l'habitude même d'observer, sur place, au point de vue spécifique qui convient en sociologie, les objets de la sociologie eux-mêmes. Quant à la culture psychologique, qui, au jugement de M. Durkheim lui-même, constitue, pour le sociologue, « une propeudétique nécessaire », nous apprécierons son rôle et sa valeur, que nous ne contesterons pas, sans craindre d'indiquer, d'ailleurs, en quoi elle nous paraît insuffisante.

L'œuvre sociologique commence avec l'*observation* des faits sociaux.

Une première observation, sommaire, sorte de revue générale des faits qu'on se propose d'étudier, a son aboutissement dans une première *définition* scientifique de ces faits, laquelle désignera clairement l'objet de la recherche, le distinguera des phénomènes semblables que le vulgaire, — à cause de sa tendance aux interprétations subjectives, — en rapproche, rapprochera de lui des faits que le vulgaire en sépare. Si cette définition est exprimée en fonction de caractères extérieurs, « objectifs », les savants qui s'adonnent à des questions du même ordre pourront désormais s'entendre, et chacun des observateurs sera lui-même préservé de grossières confusions.

C'est donc là un moment important de la recherche, aussitôt suivi par une nouvelle observation, cette fois plus précise. C'est l'*observation méthodique,* dont la technique, même si l'on préfère à toutes une méthode objective, peut singulièrement varier, tant dans les traits généraux que dans les démarches secondaires. Elle procédera par monographies embrassant, par exemple, tous les faits sociaux en fonction d'une famille donnée, dans un pays, dans un temps donnés ; elle dressera un certain nombre de monographies typiques, sur un même plan, de façon à les bien pouvoir comparer ;

ou bien elle relèvera, dans une série de sociétés de types et d'âges divers, les transformations d'un même ordre de phénomènes. D'autre part, elle s'adjoindra la méthode statistique (1) pour éclaircir des états sociaux récents, la méthode historique (2), avec ses subordonnées, pour les sociétés plus anciennes, la méthode archéologique (3) pour remonter, plus loin encore, dans le passé. Il faut, en effet, des procédés spéciaux et rigoureux, et l'on comprend que, d'accord sur les méthodes générales de la science et sur l'esprit qu'elle réclame d'eux, les savants divergent selon l'objet particulier dont ils s'occupent, aussi selon leur esprit propre, dès qu'ils entrent dans les détails.

Il faut, disons-nous des procédés spéciaux et rigoureux. Car la méthode ne saurait constituer

(1) La statistique n'est plus *une science*. Mais elle est bien une méthode, l'une des formes de la méthode d'observation, applicable à des objets très divers, dès qu'on peut énumérer des faits et les composer par séries. On en distingue généralement deux branches : la *démographie*, ou statistique de la population (mariages, naissances, etc.) et la *statistique morale*. Cf. le chapitre que C. Tarde lui a consacré : *Les lois de l'imitation*, chap. II.

(2) Cf. L. Bréhier et G. Desdevises du Dezert, *op. cit.* ; C. Seignobos, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales* (in-8, Alcan, 1902).

(3) Cf. encore un curieux chapitre sur l'archéologie, dans G. Tarde, *op. cit.*, ch. III.

seulement un instrument narratif, une aide dans l'exposition : elle est un instrument de recherche. Le sociologue n'a pas devant lui des phénomènes directement observables. *L'abstraction* s'impose. C'est elle qui, intervenant dans l'histoire, parmi la richesse des faits, y établit d'abord quelque ordre, et la prépare pour l'œuvre sociologique.

Dès la première démarche, la sociologie doit devenir abstraite (1). Et la méthode est un instrument d'abstraction : elle isole une classe de faits ; de ces faits, elle dégage les plus typiques ; ces faits typiques, elle les analyse, elle en dissocie les éléments fondamentaux. Toute erreur *de fait*, en un tel travail, pourrait avoir les plus capitales conséquences. Aussi convient-il de ne retenir les faits dont on se servira, qu'à bon escient. Savoir critiquer les documents tant statistiques qu'historiques, est une qualité indispensable au sociologue. Et c'est surtout pour son aptitude à la lui donner, que la culture historique lui est si fort avantageuse.

N'étant pas établies sur le même principe, les

(1) Cf., pour une opinion contraire, G. SIMMEL, cité dans BOUGLÉ, *op. cit.*, p. 68. Il conclut de son point de vue, d'ailleurs, que la science de la morale doit se contenter de vraisemblances et de probabilités, comme, dit-il, toutes les sciences qui dépendent de la *psychologie*.

statistiques européennes ne présentent pas toutes les mêmes qualifications, ni les mêmes éléments : elles ne prêtent pas, par suite, à de faciles comparaisons. Aussi le sociologue recherchera-t-il d'abord la façon dont ont été établies les données des documents statistiques qu'il possède. Il réduira à des faits comparables, les données d'origine diverse dont il dispose. Il se souviendra toujours de la prudence nécessaire dans les conclusions où le plus grand rôle est réservé à l'appréciation personnelle, et où la probabilité règne incontestablement bien plutôt que la certitude. — Quant aux documents historiques, ethnographiques, archéologiques, ils appellent les procédés critiques de la méthodologie de l'histoire, avec, cependant, les réserves qui ressortent de la nécessité — sur laquelle nous ne revenons pas — où celle-ci se trouve, beaucoup plus que la sociologie, de nuancer, de circonstancier, d'individualiser les faits qu'elle étudie. Si les historiens, d'ailleurs, savaient analyser et catégoriser avec assez de soin leurs découvertes, la sociologie pourrait se contenter de leur emprunter les documents dont elle a besoin (1).

(1) C'est l'insuffisance actuelle de ce travail historique préliminaire, qui fait dire à tant de penseurs qu'il n'est pas encore opportun d'aller plus loin.

Il est temps, les faits significatifs assemblés, de dégager des lois, c'est-à-dire de systématiser les faits épars et variés, fournis par les procédés précédents. Ce travail appelle la méthode *inductive*, dont le point de départ réside dans les analogies suggérées par les résultats mêmes de l'observation. C'est grâce à l'expérimentation que l'induction est possible dans d'autres sciences. Mais, ici, la *méthode de comparaison* suffit à remplacer une expérimentation évidemment impraticable. Cependant, tous les procédés comparatifs n'ont pas une valeur égale. La *méthode des résidus* suppose connus, de connaissance scientifique — nous l'avons déjà dit — des domaines trop étendus. Elle ne peut intervenir qu'à titre de complément. A son tour, la *méthode de concordance et de différence* implique des inventaires de faits trop complets. Qu'on s'en tienne à la méthode des *variations concomitantes*, pour la fécondité de laquelle il suffit que se révèle un parallélisme des valeurs de deux phénomènes établi dans un nombre de cas suffisamment variés.

Même il ne faut pas insister ici, plus que de raison, sur la nécessité de comparer un très grand nombre de faits. La prépondérance de cette méthode vient précisément de ce qu'elle n'oblige

pas à des énumérations complètes. La *qualité* des faits comparés est préférable à leur quantité. Au sociologue de ne rapprocher que des faits du même ordre, d'arranger les faits ainsi rapprochés en séries, de composer judicieusement et régulièrement les séries de variations qu'il comparera ensuite : comparaison entre séries empruntées à la même société, entre séries empruntées à plusieurs sociétés de même espèce ou d'espèces différentes, parvenues au même stade de leur développement.

Des *rapports de coexistence* surgiront alors, puis, si l'on interprète les données du procédé avec pénétration et prudence, des *rapports de causalité*. Et lorsqu'il possédera un certain nombre de rapports établis entre des ordres de faits semblables et des ordres de faits différents, le savant se trouvera en mesure de classer les divers types des phénomènes d'un ordre déterminé, puis, progressivement, les faits sociaux pris dans leur ensemble, enfin les sociétés. Il aura parcouru la moitié du cycle, et pourra, dès lors, suivant un ordre inverse, redescendre de la classification générale aux séries particulières et aux phénomènes particuliers. L'induction aura atteint son terme. La *déduction* commencera sa carrière ;

elle la commencera seulement alors. Elle ne laissera pas de mettre en lumière certains détails laissés jusque-là dans l'ombre. En tout cas, l'accord général de ses découvertes avec les phénomènes qui furent le point de départ de l'induction première, constituera, de cette démarche l'éclatante vérification.

Car une *vérification* s'impose. On a bien compris que, jusqu'à elle, on ne possède guère qu'un jeu plus ou moins harmonieux d'*hypothèses*. L'hypothèse intervint d'abord dès qu'il s'agit de définir l'objet d'étude et de déterminer les limites du domaine qu'on se proposait de découvrir. Elle acquit la maîtrise aussitôt que l'abstraction dut choisir entre les données de l'histoire : une abstraction est une hypothèse. Elle conserva cette prédominance quand il fallut interpréter les variations concomitantes des divers phénomènes que l'on comparait. Pas d'induction sans hypothèse, pas d'affirmation de loi. Sans elle, on est écrasé sous les faits, étouffé par d'inintelligibles détails. Elle est l'idée directrice, celle qui coordonne, la flèche de la cathédrale dominant, unifiant, dans la sérénité du ciel, des centaines de vies dispersées, le va-et-vient tumultueux des rues étroites et des quartiers bas enchevêtrés,

un espoir, une foi qui devient certitude, quand le chercheur s'aperçoit qu'il ne saurait progresser sans elle. L'imagination, l'intuition même, les forces les plus intimes de l'âme ont leur rôle dans le travail scientifique.

L'hypothèse sociologique est un bon instrument de science, et nécessaire. Elle est explicative, elle s'impose avec le caractère de la nécessité et de la généralité. D'ailleurs, il n'est point indispensable que l'hypothèse se trouve, du premier jet, parfaite. En tâtonnant, en reprenant, avec une idée préconçue plus nette que jamais, le procédé des variations concomitantes, — le sociologue la rectifiera peu à peu, et ce redressement progressif amènera celui de l'édifice entier des définitions, des comparaisons, des lois, qu'on avait bâti sur elle.

Et le procédé, ici encore, se trouve tout aussi sûr que l'est, ailleurs, l'expérimentation. Le savant, de la loi induite, déduira quelques conséquences, dans les limites de l'hypothèse qu'il veut vérifier. Constituant alors de séries régulières de variations, soit à l'aide d'éléments présents, soit à l'aide des éléments fournis par l'histoire, il cherchera si les faits révèlent en réalité les rapports constants que son hypothèse présume. Si des faits divergents surgissent ensuite, il ne fau-

dra pas se hâter pourtant de réformer l'hypothèse, car le jeu ordinaire de la cause connue a pu souvent être paralysé par celui de causes dont l'analyse n'était pas encore parfaite.

Il ressort aussitôt de cela que la déduction, qui est pourtant le but dernier de toute science, est, en science sociale, très loin de jamais posséder une valeur absolue (1). C'est ici surtout qu'il importe de ne pas dogmatiser. Pour établir la déduction, il faut toujours se souvenir de la réserve : « toutes choses égales d'ailleurs ». Les conditions d'une déduction sont presque toujours idéales, et, même dans les sciences physiques, les « lois » portées n'ont pas la rigueur que le vulgaire leur suppose. A plus forte raison à mesure qu'on s'élève à des domaines où les données réelles sont plus nombreuses et s'enchevêtrent avec une plus inextricable complexité. A mesure aussi qu'on aborde des actions aux causes desquelles se mêle la volonté de l'homme, l'intelligence de l'homme, ou, mieux encore, la vie

(1) Il importe d'ailleurs de distinguer nettement la déduction dont il s'agit ici, du procédé idéologique qui déduit d'un fait primitif posé en fonction d'un *a priori* ou d'une observation élémentaire et très générale, les lois de l'évolution sociale, et, comme on dit souvent, du « progrès » social.

psychique de l'homme — si peu connue, scientifiquement, et, peut-être si incapable de l'être — avec toutes ses puissances, spontanées et déterminées, libres et non, inconscientes et conscientes (1).

La *psychologie* n'est pas sans avoir ici son mot à dire. Hypothèse purement mécaniste, hypothèse insuffisante. On le reconnaîtra, même si l'on n'accepte pas que la psychologie devienne le centre d'opérations du sociologue. L'introduction du point de vue psychologique élargit, en tout cas enrichit l'hypothèse autrement trop étroite et trop abstraite; il permet une explication plus complète, plus exacte, plus profonde des faits dont l'action proprement sociale d'aucun, même celle du fait le plus élémentaire, de celui qui semble le plus s'imposer, le fait géographique, ne peut être totalement interprétée sans qu'on recoure à la *téléologie* humaine, aux motifs plus ou moins conscients, mais toujours psychiquement vécus, qui

(1) On voit par là que la sociologie ne postule pas la négation du libre arbitre. — Et, pour le dire en passant, c'est là ce qui fait que l' « art social », même les lois connues, restera toujours une entreprise fort délicate. Non seulement l'effet à produire différera toujours des effets actuellement réalisés, et dont les causes ont été dissociées, mais même les éléments en présence différeront toujours en quelque chose, qualitativement et quantitativement, des éléments scientifiquement connus. De là vient aussi la quasi-impossibilité de la précision en pareille matière, au moins dans les détails. Il n'y a de science que de l'abstrait : la réalité est, ici, particulièrement concrète.

ont amené les hommes de telle formation, en tel lieu, à telle époque, à subir ces faits et à réagir contre eux comme ils ont fait plutôt que d'une autre façon.

Mais la recherche de ce « pourquoi » fondamental ne ressort-elle pas de la *philosophie* (1) ? La science sociale ne doit-elle pas étudier surtout le « comment », les causes secondes, et la détermination du « comment » n'échappe-t-elle pas, en très grande partie, au pur psychologue ? Certes, nous nous garderons bien, ici comme ailleurs, de nier, pour l'action, la valeur hors de pair des recherches finalistes, des explications métaphysiques, des synthèses même religieuses. Voilà un champ fécond que les hommes d'action, les politiques, les jurisconsultes, les réformateurs sociaux auraient tort de laisser inculte. Seulement, il nous semble que, de commencer par la psycho-

(1) M. BOUGLÉ semble s'en être aperçu : « Il reste qu'elle (la sociologie) prenne pour base de ses explications une classification des différents mobiles qui se réalisent dans les sociétés. Elle opérerait ainsi la synthèse des forces que les sciences sociales particulières dissolvent par leur analyse. Elle ne serait plus une science sociale entre les autres, prenant place dans leur série, mais elle serait hors série et les dominerait toutes. Elle serait une philosophie des sciences sociales » (*Op. cit.*, p. 162). Comp. G. DE GREEF : « La sociologie est la philosophie générale des sciences sociales particulières » (*op. cit.*, p. 19).

logie, même si cet ordre de connaissance était, sans conteste, un magnifique domaine, c'est en tout cas, procéder à rebours.

En science, la préoccupation psychologique, si elle vient la première, risque, *par son intérêt même,* de faire dévier la recherche. La portée psychologique de la sociologie qui, selon G. Tarde et M. Bouglé en fait la facilité, en fait aussi la difficulté foncière. On possède, nous dit-on, la vraie *cause* des faits sociaux, qu'un moment d'observation intérieure suffit à vous révéler. Quelle heureuse occasion ! Mais, aussi, quelle tentation périlleuse de s'attacher à cette cause, si ondoyante et si diverse, qu'on ne peut, sur elle, baser aucune loi générale, à moins, au contraire, que ce ne soit quelque loi si générale, et si désespérément banale et vague, qu'elle ne nous apprenne plus rien (1) ! Et même, la révélation de ces *fins* intimes de l'humanité, à vouloir les bien connaître, sans les copier sur nos fins subjectives présentes, n'est-ce pas dans l'étude minutieuse, et *d'abord* objective, des *moyens* dont les morts usèrent pour les attein-

(1) Quelle tentation aussi, évitée jusqu'ici par bien peu de sociologues, de s'arrêter aux problèmes métaphysiques que soulève à l'envi et avec une acuité caractéristique la considération de l'individu intérieur aux prises avec le monde ambiant !

dre, des textes où ils les formulèrent, que nous les trouverons le plus sûrement ? La psychologie, si elle était fondée sur la sociologie, au lieu de prétendre lui servir de base, connaîtrait des progrès bien plus considérables encore que ne lui en a fait accomplir la physiologie (1).

Encore s'il s'agissait d'une science sociale particulière : elle a son domaine et peut-être son mobile ou sa série de mobiles propres. Mais y a-t-il un mobile, une fin sociologique, qu'on puisse abstraire ? Ce terme : *les fins sociales*, ne comprend-il pas, comme dans une certaine et fondamentale modalité, toute la gamme de nos besoins et de nos désirs ? Qui entreprendra, dès maintenant, une aussi colossale étude ? N'est-ce pas le temps encore des patientes recherches de l'extérieur ? Attendons que les méthodes objectives aient accompli le gros œuvre. C'est alors que la recherche psychologique, indispensable, la reconstitution des mentalités des peuples, des castes, des corporations, des professions, des familles qui se succédèrent, se poursuivra, comme d'elle-même, avec le plus fructueux intérêt. On s'apercevra que la science la plus

(1) Comp. par ex. DURKHEIM, *Le Suicide*, p. 324.

complète est très loin d'avoir tout expliqué, qu'une science mécaniste de l'homme ne justifie pas, dans tous leurs caractères, les fluctuations de l'humanité. L'explication psychologique réapparaîtra, non plus imposée à des savants qui se défient d'elle et rechignent, mais réclamée par eux à cris, comme un complément indispensable à leurs conclusions, comme une récompense à leurs efforts, en reine. Aboutira-t-elle à son tour à la constitution d'une science? Il est permis d'en douter. Elle fera, du moins, le pont entre la sociologie et l'œuvre philosophique qui conserve toujours ses droits. Pousser loin le souci psychologique mène à oublier la puissance, parfois supérieure à nos forces, des lois sociales ; et, d'autre part, la présenter seulement comme l'effet de forces mécaniques, ce n'est pas donner une explication adéquate de la vie des sociétés. Cette vie est une combinaison complexe que peut-être, en dernière analyse, la philosophie restera seule à pouvoir débrouiller. Est-ce nier la sociologie? Non ; c'est dire : la science est un procédé de la connaissance humaine ; elle n'est pas le seul ; nous n'en devons négliger aucun.

Du matérialisme économique, de l'antique idéalisme aussi, l'inanité depuis longtemps se trouve évidente. Les théoriciens sociaux qui ont négligé

l'influence de l'intelligence et de l'invention scientifique (1), comme ceux qui ont réduit à rien celle des milieux cosmiques, physiologiques, sociaux, ne peuvent plus être considérés que comme des fournisseurs, plus ou moins utiles selon leur esprit critique, de matériaux. Le spectateur des évolutions sociales n'a déjà plus besoin, pour conserver la foi en l'activité humaine, d'enfourcher un Pégase, circulant, dans son vol capricieux, à travers les idées les plus étrangères au monde de l'observation. Les pieds sur la terre, la pensée haute, il peut rattacher les données de ses sens à quelque dessein infini. L'étude de l'individu, quand on pourra expliquer, grâce en partie à la sociologie, tous les éléments de sa physionomie morale, recouvrera, progressivement, une capitale valeur. Et nous atteindrons peut-être enfin, quelque jour, grâce à l'essor harmonieux de toutes nos facultés connaissantes, à travers le monde des corps, un autre monde, supérieur à lui, mais qui

(1) Sur l'originalité des inventions et découvertes, l'impossibilité de les ramener à aucune loi, G. Tarde va peut-être, d'ailleurs, trop loin. Cf. H. Berr : *La méthode statistique et la question des grands hommes*, *Nouv. Revue*, 1er et 15 juin 1890 ; et F. Mentré, *La simultanéité des découvertes scientifiques*, Compte rendu du Congrès internat. de Philosophie, Genève, sept. 1904.

lui est lié, des âmes humaines vivantes... A user en tout cas, avec intelligence, — car il ne s'agit, en aucune façon, d'une machine qui nous dispense de penser, — des divers procédés ainsi parcourus, on aura chance d'avoir épuisé, autant qu'il est en nous, tous les aspects de l'objet social que l'on s'était proposé d'éclairer.

Une seule question demeure, dont nous devons dire un mot avant de finir.

Ne convient-il pas de classer les *sujets d'étude* eux-mêmes ? N'y a-t-il pas certaines questions, dont l'éclaircissement s'impose en premier lieu ? L'observation peut-elle s'exercer indifféremment d'abord sur les uns ou les autres types de société ?

Il semble bien, s'il s'agit de découvrir surtout des similitudes dans la succession des phénomènes, et s'il faut constituer des séries de variations régulières, que la sociologie doive commencer par l'étude des phénomènes élémentaires, des forces primitives dont la combinaison suivant des lois de plus en plus complexes, donne naissance aux divers caractères des différents groupes humains. Et il ne peut suffire, comme on l'a cru souvent, de morceler l'ensemble des faits sociaux en catégories toujours arbitraires : catégorie

économique, catégorie juridique, catégorie morale, catégorie religieuse, ou encore : phénomènes d'assimilation, de circulation, de reproduction, etc.

F. Le Play, nous l'avons vu, l'avait remarqué. Il voulait qu'on étudiât d'abord dans toute société la famille, et la famille ouvrière, — parmi les sociétés, la société où toutes les institutions, toutes les fonctions sociales, ailleurs séparées, sont le plus étroitement mêlées dans la famille même, et qu'ainsi l'on commençât par étudier la famille du pasteur nomade.

C'était d'ailleurs, à examiner, paraissait-il, la plus commode. L'étude de la société chez les grandes nations est trop complexe. On peut décrire bien des détails intéressants de leurs vies, mais, tant qu'on s'en tient à elles, on ne sait pas établir de rapports *régulièrement gradués* entre les termes que l'observation livre.

Des sociologues plus proches de nous, également désireux d'aboutir à une classification des types sociaux, estiment au contraire raisonnable de s'en tenir à l'observation des sociétés occidentales. Non qu'elles soient, par elles-mêmes, les plus intéressantes ni les plus significatives, mais parce que nous avons tout prêts, pour nous aider à les débrouiller, d'excellents instruments qui man-

quent pour les sociétés primitives : des monuments historiques nombreux et déjà critiqués (1), des documents statistiques précis, détaillés, de plus en plus aisément comparables , à cause surtout de l'*unité,* de l'*homogénéité* des sociétés occidentales. Sans doute, dit-on, les hypothèses sur la classification génétique des sociétés ne pourront être vérifiées que si l'on remonte de l'élément le plus simple aux combinaisons les plus riches. Mais c'est la meilleure initiation au travail sociologique, que de pratiquer ainsi la méthode comparative, en unissant la statistique, l'histoire et l'archéologie.

L'une et l'autre méthode, dans cette mesure, ont leur valeur. La première est la plus logique. Quant à dire, comme on le dit, qu'il faut, pour concevoir le dessein d'observer une société orientale, avoir d'abord éprouvé la complexité des sociétés occidentales, c'est un truisme. Et si l'on ajoute que c'est à propos de celle-ci qu'on prendra le mieux conscience de la spécificité des

(1) On doit remarquer à ce sujet que l'investigation parmi les phénomènes de l'histoire ne peut pas être la premiere démarche du sociologue. La complexité, la richesse de l'histoire aveugle. L'histoire sera surtout utile lorsqu'il s'agira de vérifier quelque hypothese explicative suggérée par l'observation des faits actuellement observables, après qu'on les aura d'abord débrouillés à l'aide de la statistique. C'est la période de l' « expérimentation ».

faits sociaux comme distincts et surtout des faits psychologiques, puisque l'intensité du caractère social des faits croît en raison de la quantité et de la coalescence des éléments composant du groupe, on a certes, encore, raison.

Même, on doit aller plus loin. Quelqu'un peut être utile à la sociologie sans qu'il observe par lui-même la chaîne entière des sociétés. Les résultats, quand ils ont été prudemment poursuivis par les observateurs et que ceux-ci peuvent rendre compte de leur méthode, s'ajoutent les uns aux autres. Ce n'est pas à chacun de nous qu'il appartient de dresser une classification complète des sociétés, et, d'ailleurs, une telle ambition serait encore, sans doute, prématurée.

Des *monographies de pays,* et de types sociaux très déterminés, soigneusement dressés, qui n'oublient aucun terme, qui hiérarchisent avec prudence, en fonction de leur objet, les divers éléments de la réalité collective, seront, pour maintenant, le plus profitable travail. De même, des *monographies de sujets particuliers,* d'une institution, d'un phénomène social, d'une règle juridique ou morale, par exemple, dont l'étude sera poursuivie à travers des sociétés de types différents, et d'âge en âge. Dans l'un et l'autre cas, il

pourra être fort utile d'user, sans esclavage, de la nomenclature offerte par la *science sociale*. Dans l'un et l'autre cas également, la méthode sera d'abord objective. En tout cas convient-il d'insister avec force sur la nécessité de s'adonner maintenant à quelque tâche limitée et définie, et qui soit spéciale, et « spécifique », et non pas à quelque vague problème de « socio-philosophie ».

Le domaine à parcourir reste immense. Ce n'est plus la période des généralisations hâtives. Ce n'est pas encore le temps, qui viendra tard en pareille matière, s'il vient, où la science se sentira assez sûre d'elle-même pour devenir déductive avec résolution. « Le moment est venu pour la sociologie, comme le dit M. Durkheim, de renoncer aux succès mondains, et de prendre le caractère ésotérique qui convient à toute science (1). » Qu'il soit entendu de façon définitive que, sans que ces deux termes s'excluent, le souci de l'action est d'un autre ordre que la recherche scientifique. Il n'y a pas de « sociologie » socialiste. Il n'y a pas de « sociologie » catholique. Qu'ainsi la sociologie

(1) *Les Règles*, p. 178. Cela n'exclut pas du tout, tant s'en faut, la clarté dans les définitions et la simplicité dans l'exposition.

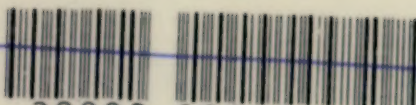
renonce aux querelles des partis. Qu'elle abandonne le dessein de régir sans intermédiaire la conduite d'hommes qui ont besoin de se croire libres de choisir les fins de leur activité et qui le deviennent parfois d'autant mieux qu'ils se le croient avec une plus grande fermeté. Qu'elle poursuive sereine, et, même, indifférente, loin de nos passions subjectives, son patient labeur.

Elle y gagnera la dignité, la sûreté, l'autorité.

TABLE DES MATIÈRES

1073-08. — Imp. des Orph.-App., F. Blétit, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.




a39003 00072146З6

